

Brevet de Technicien Supérieur

Des métiers de l'Audiovisuel

Référentiel des Activités Professionnelles

REFERENTIEL DES ACTIVITES

1 - APPELLATION DU DIPLOME : BTS Audiovisuel option "Gestion de production"

L'appellation "gestion de production" fait référence à une fonction indispensable à la réalisation d'un projet audiovisuel quels que soient son ampleur, le secteur d'activité concerné ou les techniques mises en œuvre.

2 - CHAMP D'ACTIVITE

Définition :

Le technicien supérieur en Audiovisuel option "Gestion de production" contribue à la mise en place et au suivi administratif, juridique et financier d'un projet en participant à la réunion et la gestion des moyens matériels, humains et financiers nécessaires.

Dans le cadre de sa spécialité et en fonction du degré d'autonomie dont il dispose, il analyse la situation, évalue les besoins, met en place les moyens, planifie et organise, assure la logistique, contrôle l'évolution et le déroulement du projet en veillant au respect de l'enveloppe budgétaire.

Contexte professionnel :

- **Secteurs d'activités** :

Production :

- Production audiovisuelle ou cinématographique
- Production de commande ou institutionnelle (Sociétés de production, Services intégrés d'entreprises)
- Production multimédia
- Production de spectacles et manifestations culturelles

Prestation de service ou prestation technique :

- Prestataires techniques en son, vidéo ou multimédia
- Prestataires en post-production (montage, effets spéciaux...)
- Agences de publicité, Communication ou Événementiel

Distribution :

- Edition de supports audiovisuels et multimédia
- Diffusion : Chaînes de télévision, Web-TV, salles de spectacles...
- Distribution commerciale (Vente, diffusion de programmes...)

- **Emplois concernés** : Les appellations varient selon les secteurs d'activités, les entreprises, l'existence ou non d'accords salariaux ou de conventions collectives. Qu'il s'agisse de contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée, les principales qualifications sont les suivantes :

- Assistant de production
- Attaché ou adjoint de Production
- Adjoint de Chef d'atelier de production ou de Chargé de Production
- Responsable de plannings
- Régisseur

- En fonction de son potentiel et de l'expérience professionnelle acquise, le titulaire du diplôme pourra évoluer vers les fonctions de :

- Chef d'atelier de Production
- Chargé de Production
- Administrateur de Production
- Régisseur général

- **Environnement** :

Le milieu professionnel regroupe les opérateurs publics et privés constituant le "paysage audiovisuel" : producteurs, prestataires, distributeurs, éditeurs, diffuseurs ainsi qu'un certain nombre d'intervenants et organismes spécialisés : CSA - CNC - organismes de gestion de droits...

La régulation des activités est assurée par l'ensemble des dispositifs juridiques et réglementaires nationaux, communautaires et internationaux.

Les processus techniques font appel à un éventail de technologies, modes et supports de fabrication et de diffusion permettant d'envisager des exploitations variées du produit ou de l'œuvre audiovisuelle.

Délimitation et pondération des activités :

Le technicien supérieur en audiovisuel option "gestion de production" collabore aux différentes étapes d'un projet en contribuant :

- . à son analyse
- . à sa préparation
- . au suivi de la fabrication
- . au suivi de l'exploitation commerciale.

Il exerce son activité sous la responsabilité d'un producteur ou d'un responsable de production, en relation permanente et en étroite collaboration avec des équipes artistiques et techniques qui peuvent, selon la complexité du projet, impliquer un grand nombre de professionnels spécialisés.

Il veille à optimiser la circulation des informations nécessaires au bon déroulement du projet. Pour cela, il a recours aux outils de communication issus des nouvelles technologies. Il a régulièrement recours à l'anglais dans ses relations avec l'environnement ou pour utiliser la documentation professionnelle.

Dans certains cas, il apporte son concours à la gestion de la structure permanente qui l'emploie.

Variations :

L'organisation générale, le statut et le fonctionnement de l'entreprise, la nature et l'ampleur du projet déterminent la répartition et l'étendue des activités. Le suivi d'une production peut ainsi être assuré par un seul responsable ou conjointement par différents professionnels de la spécialité.

La responsabilité et l'autonomie du Technicien supérieur Audiovisuel option "gestion de production" varient en fonction de ces différents critères. Selon les cas, il assiste le responsable, assure les tâches liées à la production ou prend en charge l'activité. Son intervention peut être centrée sur une des étapes de la chaîne de production ou spécialisée en fonction d'objectifs particuliers : coordination et logistique, suivi administratif...

D'une manière générale, sa culture artistique et technique doit lui permettre de situer les contraintes du projet et d'adapter connaissances et méthodes de travail à la situation professionnelle.

Profil et qualités :

L'insertion et l'évolution professionnelles requièrent compétences et connaissances spécifiques mais également des capacités :

- de communication
- d'adaptation
- d'intégration
- d'organisation
- de négociation

ainsi que des qualités personnelles de rigueur et de méthode.

Le titulaire du diplôme peut parfois exercer ses fonctions sur des lieux d'enregistrement, de tournage ou de captation. Cette activité de terrain nécessite disponibilité et mobilité ainsi que des rythmes et durées de travail modulables.

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES BTS AUDIOVISUEL "GESTION DE PRODUCTION"

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

FONCTION 1 : COMMUNICATION

Il s'agit de créer, entretenir et suivre les relations avec les personnes, partenaires et organismes concernés à chaque étape d'un projet de production ; de collecter, traiter et diffuser les informations nécessaires.

Tâches associées :

- .T1/1 : Assurer les contacts professionnels oralement et par écrit
- .T1/2 : Constituer et suivre les documents et dossiers nécessaires
- .T1/3 : Formuler suggestions et propositions
- .T1/4 : Préparer et organiser les réunions, établir le compte-rendu
- .T1/5 : Rendre compte en temps réel
- .T1/6 : Assurer la circulation de l'information
- .T1/7 : Utiliser les outils de communication liés aux nouvelles technologies

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources :

- . Dossier de production, compte-rendus, documents annotés
- . Informations et consignes écrites et orales
- . Fichiers informatisés ou non
- . Documentations et annuaires spécialisés

- . Informatique, technologies de l'information et de la communication
- . Logiciels bureautique et spécialisés, progiciels

Autonomie, responsabilité :

- . Sous la direction du producteur ou du responsable de production
- . En collaboration ou en relation avec :
 - . Responsables et membres des équipes techniques et artistiques
 - . Services spécialisés dans l'entreprise ou extérieurs
 - . Intervenants actuels/potentiels : partenaires, prestataires, organismes, médias
- . Activité peu normalisable supposant autonomie et responsabilité dans :
 - . l'analyse et l'adaptation à la situation
 - . la recherche, la sélection et le traitement des informations jugées utiles
 - . le choix et l'utilisation des moyens et ressources existants
- . Conséquences directes ou indirectes de tout dysfonctionnement ou erreur sur les résultats attendus

Résultats attendus

Les informations pertinentes sont transmises en temps voulu et intégrées au fur et à mesure de l'évolution du projet.
 Les conflits et les contentieux sont anticipés ou gérés.
 La qualité de relation et l'ambiance de travail les plus propices au déroulement du projet sont assurés.
 Les contacts professionnels peuvent être assurés en anglais.

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES BTS AUDIOVISUEL "GESTION DE PRODUCTION"

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

F O N C T I O N 2 : ANALYSE DU PROJET

L'analyse consiste à répertorier et évaluer les éléments permettant de décider de la poursuite ou non du projet en tenant compte du contexte et des contraintes, ce peut nécessiter la mise en place préalable de moyens permettant de finaliser la conception du projet.

ACTIVITE 2.1: ETUDIER LE PROJET ET EVALUER SA FAISABILITE

Tâches associées :

- .T2/1/1 : Répertorier les contraintes artistiques, économiques, juridiques, matérielles, techniques du projet et évaluer leurs conséquences
- .T2/1/2 : Evaluer financièrement les hypothèses de travail : propositions / options
- .T2/1/3 : Rechercher et évaluer les financements potentiels
- .T2/1/4 : Préparer et suivre les dossiers nécessaires au montage financier (aides, partenariats)

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

- . Dossier de production, compte-rendus, documents de base annotés (scénario, note d'intention, cahier de charges...)
- . Informations et consignes écrites et orales
- . Connaissance des grandes options de fabrication, des supports et moyens à mettre en oeuvre
- . Bases de calcul : Tarifs, catalogues, grilles de salaires, coûts moyens
- . Expérience professionnelle

- . Informatique, technologies de l'information et de la communication
- . Logiciels bureautiques et spécialisés, progiciels

- Liaisons, relations :
 - . Sous la direction du producteur ou du responsable de production
 - . Travail en collaboration ou en relation avec :
 - . Auteurs, réalisateur, responsables des équipes techniques et de réalisation
 - . Partenaires potentiels et organismes d'aide

Autonomie et responsabilité

- . Autonomie dans la recherche et la collecte des informations à partir des directives données, l'organisation et le suivi quotidien des dossiers
- . Responsabilité dans la transmission et le contrôle des informations collectées
- . Propositions et suggestions lors des prises de décisions

Résultats attendus

Les impératifs artistiques et techniques sont pris en compte.

L'enveloppe budgétaire prévisionnelle (devis et plan de financement) est évaluée, en cohérence avec le contexte professionnel et les options de travail choisies.

Les informations nécessaires à la prise de décision sont réunies.

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES
BTS AUDIOVISUEL "GESTION DE PRODUCTION"**

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

F O N C T I O N 2 : ANALYSE DU PROJET

L'analyse consiste à répertorier et évaluer les éléments permettant de décider de la poursuite ou non du projet en tenant compte du contexte et des contraintes, ce peut nécessiter la mise en place préalable de moyens permettant de finaliser la conception du projet.

ACTIVITE 2.2 : CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DU PROJET

Tâches associées :

- .T2/2/1 : Réunir informations et documentations
- .T2/2/2 : Chiffrer le coût du développement
- .T2/2/3 : Réunir et mettre en place les moyens financiers, juridiques et matériels nécessaires au développement
- .T2/2/4 : Préparer et suivre les dossiers pour les partenaires potentiels
- .T2/2/5 : Préparer les éléments permettant d'établir les contrats

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources :

- . Connaissance des aspects éditoriaux, juridiques, financiers, commerciaux, matériels et techniques concernant le projet
- . Informations et consignes écrites et orales
- . Documentations et annuaires spécialisés
- . Tarifs

- . Informatique, technologies de l'information et de la communication
- . Logiciels bureautique et spécialisés, progiciels

- Liaisons, relations :
 - . Sous la direction du producteur ou du responsable de production
 - . Travail en collaboration ou en relation avec :
 - . Services spécialisés dans l'entreprise ou extérieurs
 - . Auteurs
 - . Partenaires potentiels et organismes d'aide

Autonomie et responsabilité :

- . Autonomie dans la recherche et la collecte des informations à partir des directives données, l'organisation et le suivi quotidien des dossiers
- . Responsabilité de la logistique à mettre en place

Résultats attendus :

Les informations et documents nécessaires à la prise de décision sont réunis.
Le dossier de présentation du projet est constitué.

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES BTS AUDIOVISUEL "GESTION DE PRODUCTION"

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

F O N C T I O N 3 : PREPARATION

La fonction consiste à évaluer l'ensemble des moyens financiers, humains, techniques et matériels nécessaires à la réalisation du projet, à les réunir et les organiser en tenant compte à la fois du contexte juridique et administratif et des objectifs de rentabilité.

ACTIVITE 3.1 : PREPARER FINANCIEREMENT LE PROJET

Tâches associées :

- .T3/1/1 : Chiffrer le devis ou préparer les éléments permettant le chiffrage
- .T3/1/2 : Négocier les devis intermédiaires avec fournisseurs et prestataires
- .T3/1/3 : Négocier les autorisations et achats de droits (extraits, images, sons..)
- .T3/1/4 : Réunir informations et documentations relatives aux financements

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources :

- . Dossier de production, compte-rendus
- . Dépouillement précis des documents (scénario, cahier des charges...)
- . Liste détaillée des moyens nécessaires ou devis spécialisés par postes
- . Informations écrites ou orales concernant les contrats et accords négociés
- . Fichiers informatisés ou non
- . Bases de calcul : tarifs, catalogues, grilles de salaires, coûts moyens
- . Notices et textes réglementaires
- . Connaissance des supports et processus de fabrication
- . Expérience professionnelle
- . Informatique, technologies de l'information et de la communication
- . Logiciels bureautiques et spécialisés, progiciels

Liaisons, relations :

- . Sous la responsabilité du producteur ou du responsable de production
- . Travail en collaboration ou en relation avec :
 - . Responsables des équipes techniques et de réalisation
 - . Fournisseurs et prestataires
 - . Organismes spécialisés

Autonomie et responsabilité :

- . Autonomie et responsabilité variables en fonction de la situation de travail et des objectifs à atteindre : consultations préalables avant négociation ; initiatives possibles dans le cadre des directives reçues
- . Autonomie dans l'organisation et le suivi quotidien des dossiers

Résultats attendus

Le budget (devis - plan de financement) est défini, en cohérence avec le contexte professionnel et les choix artistiques et techniques.

Les contrats et engagements tiennent compte de l'enveloppe budgétaire.

Les moyens financiers sont réunis.

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES
BTS AUDIOVISUEL "GESTION DE PRODUCTION"**

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

F O N C T I O N 3 : PREPARATION

La fonction consiste à évaluer l'ensemble des moyens financiers, humains, techniques et matériels nécessaires à la réalisation du projet, à les réunir et les organiser en tenant compte à la fois du contexte juridique et administratif et des objectifs de rentabilité.

ACTIVITE 3.2 : PRENDRE EN COMPTE LES ASPECTS JURIDIQUES DU PROJET

Tâches associées :

- .T3/2/1 : Collecter les informations permettant d'établir les contrats :
 - Auteurs, acteurs, techniciens, figurants
 - Locations de lieux, matériel et accessoires, prestations de service
 - Contrats d'assurances spécifiques matériel et personnel
- .T3/2/2 : Préparer ou établir les contrats
- .T3/2/3 : Obtenir les autorisations nécessaires aux activités : consentements des personnes, lieux de tournages, stationnement des véhicules
- .T3/2/4 : Obtenir les autorisations préalables à l'intégration d'éléments préexistants (images, sons, extraits...)
- .T3/2/5 : Effectuer les déclarations légales, administratives et réglementaires

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

- . Dossier de production, compte-rendus, documents annotés
- . Informations et consignes écrites ou orales
- . Fichiers informatisés ou non
- . Documentations, annuaires spécialisés
- . Textes réglementaires et conventionnels, conventions collectives
- . Expérience professionnelle
- . Informatique, technologies de l'information et de la communication
- . Logiciels bureautiques et spécialisés, progiciels

Liaisons, relations :

- . Sous la direction du producteur ou du responsable de production
- . Travail en collaboration ou en relation avec :
 - . Services juridiques internes à l'entreprise ou extérieurs
 - . Equipes techniques et de réalisation
 - . Fournisseurs et prestataires
 - . Organismes spécialisés

Autonomie et responsabilité

- . Autonomie dans la collecte et la transmission des informations, l'organisation et le suivi quotidien des dossiers
- . Responsabilité variable en fonction de la nature des activités : peut avoir entièrement en charge les autorisations et déclarations nécessaires, le contrôle des obligations.

Résultats attendus

Les contrats sont établis en cohérence avec les orientations du projet et dans le respect de la législation.
Les obligations légales, réglementaires, administratives et contractuelles sont respectées.
Les risques de contentieux sont anticipés.

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES BTS AUDIOVISUEL "GESTION DE PRODUCTION"

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

F O N C T I O N 3 : PREPARATION

La fonction consiste à évaluer l'ensemble des moyens financiers, humains, techniques et matériels nécessaires à la réalisation du projet, à les réunir et les organiser en tenant compte à la fois du contexte juridique et administratif et des objectifs de rentabilité.

ACTIVITE 3.3 : ORGANISER ET PLANIFIER

Tâches associées :

- .T3/3/1 : Mettre en place et utiliser des outils d'organisation ou de gestion
- .T3/3/2 : Participer au choix des moyens matériels et techniques nécessaires
- .T3/3/3 : Prévoir/lister les techniques et supports à mettre en œuvre
- .T3/3/4 : Organiser les repérages
- .T3/3/5 : Réserver studios, matériels, décors et lieux de tournage, personnels artistiques et techniques
- .T3/3/6 : Prévoir la logistique: hébergement, repas, transport matériels et personnels, gardiennage, sécurité des lieux
- .T3/3/7 : Préparer ou établir plan de travail, planning prévisionnel
- .T3/3/8 : Coordonner les activités liées aux autres projets

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

- . Dossier de production, compte-rendus, documents annotés
- . Informations et consignes écrites ou orales, demandes internes ou extérieures
- . Fichiers informatisés ou non
- . Documentations et annuaires spécialisés
- . Connaissance des supports, des processus de fabrication et de diffusion
- . Expérience professionnelle
- . Informatique, technologies de l'information et de la communication
- . Logiciels bureautiques ou spécialisés, progiciels

Liaisons, relations :

- . Sous la direction du producteur ou du responsable de production
- . Travail en collaboration ou en relation avec :
 - . Responsables et membres des équipes techniques et de réalisation
 - . Services commerciaux, techniques ou administratifs de l'entreprise
 - . Intervenants, partenaires, prestataires

Autonomie et responsabilité

- . Autonomie et responsabilité dans le choix, la mise en place des outils et méthodes, l'organisation et la coordination des aspects matériels et logistiques, le suivi quotidien des dossiers
- . Consultations préalables selon les conséquences des choix à effectuer
- . Responsabilité de la circulation des informations collectées

Résultats attendus

Les informations et contraintes sont centralisées et intégrées.
 Les moyens matériels et techniques sont mis en place en veillant à leur optimisation.
 Les choix sont en cohérence avec les orientations artistiques, techniques et l'enveloppe budgétaire.
 Les données réglementaires et contractuelles sont prises en compte.
 Le cahier des charges et les contraintes de temps sont respectés.

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES
BTS AUDIOVISUEL "GESTION DE PRODUCTION"**

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

F O N C T I O N 4 : SUIVI DE FABRICATION OU DE MISE EN OEUVRE

La fonction consiste à gérer et optimiser les moyens mis en œuvre, en veillant au respect de la réglementation et en tenant compte des orientations artistiques, techniques et économiques du projet.

ACTIVITE 4.1 : ORGANISER, COORDONNER ET GERER

Tâches associées :

- .T4/1/1 : Etablir les feuilles de service ou tout document organisant l'activité
- .T4/1/2 : Assurer la logistique
- .T4/1/3 : Contrôler et suivre les délais, l'organisation matérielle et les moyens mis en oeuvre
- .T4/1/4 : Suivre les rendus : restitution des matériels, objets et supports loués ou prêtés
- .T4/1/5 : Classer et archiver dossiers et supports

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources :

- . Dossier de production, compte-rendus et documents annotés
- . Informations et consignes écrites et orales
- . Fichiers informatisés ou non
- . Documentations et annuaires spécialisés
- . Connaissance des supports, processus de fabrication et de diffusion
- . Expérience professionnelle

- . Informatique, technologies de l'information et de la communication
- . Logiciels bureautique et spécialisés, progiciels

Liaisons, relations :

- . Sous la direction du producteur ou du responsable de production
- . Travail en collaboration ou en liaison avec :
 - . Responsables et membres des équipes techniques et de réalisation
 - . Intervenants, partenaires, prestataires
 - . Services juridique, financier, comptable dans l'entreprise ou extérieurs
 - . Organismes spécialisés
 - . Assureurs

Autonomie et responsabilité :

- . Autonomie et responsabilité pour la prise en charge et le suivi des aspects matériel et logistique, la gestion des imprévus
- . Autonomie dans la collecte et le contrôle des informations, le suivi quotidien des dossiers et des activités
- . Consultations préalables selon les conséquences des choix à effectuer
- . Certains dysfonctionnement ou erreurs d'organisation peuvent avoir des implications financières et relationnelles importantes.

Résultats attendus :

Les aléas matériels, financiers et humains sont anticipés ou gérés.
 Les étapes de fabrication sont coordonnées du point de vue organisationnel et technique.
 Les réglementations et engagements contractuels sont respectés.
 Le cahier des charges, les délais et l'enveloppe budgétaire sont respectés.
 La conformité du produit est contrôlée dans ses aspects artistique, technique et juridique.

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES
BTS AUDIOVISUEL "GESTION DE PRODUCTION"**

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

F O N C T I O N 4 : SUIVI DE FABRICATION OU DE MISE EN OEUVRE

La fonction consiste à gérer et optimiser les moyens mis en œuvre, en veillant au respect de la réglementation et en tenant compte des orientations artistiques, techniques et économiques du projet.

ACTIVITE 4.2 : ASSURER LE SUIVI FINANCIER ET JURIDIQUE

Tâches associées :

- .T4/2/1 : Anticiper, analyser et contrôler les écarts par rapport aux prévisions, gérer la trésorerie
- .T4/2/2 : Assurer le suivi et la régularisation des régies
- .T4/2/3 : Préparer les règlements et les éléments permettant d'établir le bilan financier et les comptes de production
- .T4/2/4 : Etablir ou contrôler les documents nécessaires aux déclarations légales et réglementaires, aux formalités et suivis de droits, au règlement des contentieux
- .T4/2/5 : Préparer, suivre et contrôler l'élaboration du générique et des mentions légales

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources :

- . Dossier de production, compte-rendus et documents annotés
- . Informations et consignes écrites et orales
- . Fichiers informatisés ou non
- . Documentations et annuaires spécialisés
- . Connaissance des supports, processus de fabrication et de diffusion
- . Expérience professionnelle

- . Informatique, technologies de l'information et de la communication
- . Logiciels bureautique et spécialisés, progiciels

- Liaisons, relations :
 - . Sous la direction du producteur ou du responsable de production
 - . Travail en collaboration ou en liaison avec :
 - . Responsables et membres des équipes techniques et de réalisation
 - . Intervenants, partenaires, prestataires
 - . Services juridique, financier, comptable dans l'entreprise ou extérieurs
 - . Organismes spécialisés
 - . Assureurs

Autonomie et responsabilité :

- . Autonomie et responsabilité variables selon les objectifs à atteindre : gestion des régies, suivi et contrôle de certains coûts, établissement de documents commerciaux et de déclarations...
- . Autonomie dans la collecte et le contrôle des informations, le suivi quotidien des dossiers et des activités

Résultats attendus :

Les aléas matériels, financiers et humains sont anticipés ou gérés.
 Les étapes de fabrication sont coordonnées du point de vue organisationnel et technique.
 Les réglementations et engagements contractuels sont respectés.
 Le cahier des charges, les délais et l'enveloppe budgétaire sont respectés.
 La conformité du produit est contrôlée dans ses aspects artistique, technique et juridique.

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES
BTS AUDIOVISUEL "GESTION DE PRODUCTION"**

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

F O N C T I O N ° 5 : EXPLOITATION DU PRODUIT

Tâches associées :

- .T6/1 : Préparer les éléments nécessaires à la promotion, la diffusion ou la livraison du produit
- .T6/2 : Envisager différentes formes d'exploitation du produit ou de l'œuvre
- .T6/3 : Rechercher partenaires, réseaux de diffusion et distribution sur différents marchés
- .T6/4 : Préparer ou établir les contrats
- .T6/5 : Suivre les ventes et l'exploitation des produits dérivés
- .T6/6 : Préparer la répartition des droits d'auteurs et droits voisins
- .T6/7 : Archiver, conserver et gérer supports et éléments

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources :

- . Dossier de projet, compte-rendus, documents annotés
- . Informations et consignes écrites et orales
- . Informations concernant les contrats et engagements
- . Fichiers informatisés ou non
- . Documentations et annuaires spécialisés
- . Expérience professionnelle

- . Informatique, technologies de l'information et de la communication
- . Logiciels bureautique et spécialisés, progiciels

- Liaisons, relations :
 - . Sous la direction du producteur ou du responsable de production
 - . Travail en collaboration ou en relation avec :
 - . Producteur ou responsable de production
 - . Services juridiques, commerciaux, financiers et comptables de l'entreprise ou extérieurs
 - . Auteurs, réalisateur
 - . Partenaires, prestataires
 - . Diffuseurs
 - . Organismes spécialisés
 - . Médias

Autonomie et responsabilité :

- . Autonomie dans la recherche et la collecte des informations à partir des directives données, l'organisation et le suivi quotidien des dossiers
- . Consultations préalables pour la définition des orientations à prendre
- . Propositions et suggestions lors de la prise de décision

Résultats attendus

- L'exploitation du produit est assurée.
- Les contraintes de rentabilité et le retour sur investissement sont pris en compte.
- Les obligations légales et contractuelles sont respectées.

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES
BTS AUDIOVISUEL "GESTION DE PRODUCTION"**

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

FONCTION 6 : GESTION DE LA STRUCTURE PERMANENTE

Tâches associées :

- .T6/1 : Mettre en place et utiliser des outils d'organisation et de gestion
- .T6/2 : Planifier l'utilisation des moyens matériels et humains
- .T6/3 : Participer à la gestion du personnel permanent
- .T6/4 : Assurer les déclarations auprès des organismes
- .T6/5 : Préparer bons de commande et règlements
- .T6/6 : Suivre les comptes de production
- .T6/7 : Préparer les éléments comptables
- .T6/8 : Aider à l'intégration de nouveaux personnels
- .T6/9 : Contribuer à la veille technologique correspondant au secteur d'activité

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

- . Informations et consignes écrites et orales
- . Fichiers informatisés ou non
- . Documentations et annuaires spécialisés
- . Textes réglementaires, conventions collectives
- . Expérience professionnelle

- . Informatique, technologies de l'information et de la communication
- . Logiciels bureautique et spécialisés, progiciels

- Liaisons, relations :
 - . Sous la direction du producteur ou du responsable de production
 - . Travail en collaboration ou en relation avec :
 - . Producteur ou responsable de production
 - . Services spécialisés (commerciaux, juridiques, financiers et comptables) dans l'entreprise ou extérieurs
 - . Organismes spécialisés

Autonomie et responsabilité

- . Autonomie dans la mise en place des outils et méthodes
- . Autonomie dans le suivi quotidien des dossiers et des documents nécessaires à la gestion et au respect de la réglementation
- . Responsabilité dans la collecte, le contrôle et la transmission des informations
- . Consultations préalables pour toute activité autre que la gestion courante de la structure

Résultats attendus

Les obligations légales et sociales sont respectées
 Les informations et documents fournis permettent d'assurer la gestion commerciale, financière et comptable de l'entreprise.

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES
OPTION: Techniques d'ingénierie et exploitation des équipements**

1) Appellation du diplôme : BTS des métiers de l'audiovisuel, option "techniques d'ingénierie et exploitation des équipements".

2) Champ d'activité

Le titulaire du BTS Audiovisuel, option "techniques d'ingénierie et exploitation des équipements", contribue à la détermination, la coordination technique, la mise en œuvre et l'exploitation des équipements relatifs à un projet donné. De ses activités doivent résulter des choix décisifs tenant compte des impératifs artistiques, techniques, institutionnels, commerciaux et financiers de la production.

Il doit également garantir:

- 1) La sûreté et le bon fonctionnement des équipements et des systèmes en participant à leur maintenance préventive et corrective.
- 2) La qualité technique du signal et du flux

Dans cette optique, il doit communiquer aux responsables et autres membres de l'équipe du projet les informations techniques indispensables, contribuer à la gestion des stocks, entretenir des relations avec les SAV des constructeurs, savoir répondre à une assistance technique "hot line", assurer une veille technologique

Le domaine d'action et de responsabilité du "technicien d'ingénierie" l'obligent à communiquer et à se confronter régulièrement avec les autres membres de l'équipe (responsables, membres des équipes de production, de réalisation,...), tout au long du déroulement du projet; il en résulte que le technicien option "techniques d'ingénierie et exploitation des équipements" doit posséder une bonne culture littéraire et artistique notamment dans le domaine de l'audiovisuel.

2) Secteurs d'activités:

Production audiovisuelle
 Prestation de service (production et post-production)
 Distributeurs et/ou revendeurs de matériels
 Chaîne de télévision, sociétés de production et de diffusion de "Web TV"
 Diffuseur.....

3) Emplois correspondants

Les appellations varient selon les secteurs d'activités, les entreprises, l'existence ou non d'accords salariaux ou de conventions collectives. Qu'il s'agisse de contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée, les principales qualifications sont les suivantes

Technicien duplication
 Compressionniste
 Technicien d'exploitation de régie finale
 Technicien d'ingénierie
 Technicien d'exploitation vidéo
 Technicien de reportage
 Technicien de trafic
 Technicien de studio
 Technicien maintenance
 Responsable location
 Ingénieur vision

En fonction de son potentiel et de l'expérience professionnelle acquise, le titulaire du diplôme pourra évoluer vers les fonctions :

Responsable nodal et transmissions
 Truquiste (en direct)
 Coordinateur technique
 Chef d'équipements (chef de car)
 Responsable du service de maintenance.....

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

FONCTION N°1: ANALYSE

La fonction d'analyse consiste à interpréter la demande, en situer les besoins et contraintes, et proposer les solutions et les outils adaptés.

ACTIVITE N°1-1: ANALYSER LA DEMANDE

Tâches associées:

- T1/1/1 : Analyser les documents initiaux
- T1/1/2 : Interpréter les demandes artistiques, techniques, commerciales, institutionnelles, financières du donneur d'ordres
- T1/1/3 : Recenser les moyens techniques disponibles
- T1/1/4 : Identifier les ressources extérieures nécessaires
- T1/1/5 : Instaurer un dialogue avec les principaux acteurs de la production afin de dégager les grandes options techniques conformes aux impératifs artistiques et financiers

CONDITIONS D'EXERCICE:**Moyens et ressources:**

- ☞ Documents initiaux (budget, cahier des charges, conducteur, réunion préparatoire, rapports d'étapes, bon de commande...)
- ☞ Matériels disponibles
- ☞ Ressources extérieures

Autonomie, responsabilité:

- ☞ Sous la responsabilité du directeur technique, responsable d'exploitation, chargé de production...
- ☞ En accord avec:
 - Le Service Planning
 - Le Responsable d'Exploitation
 - Le directeur du service Production
 - Le directeur Technique
- ☞ En relation avec les responsables commerciaux, et les clients de l'entreprise
- ☞ En relation avec les fournisseurs (et services après-vente)
- ☞ En relation avec les donneurs d'ordres
- ☞ En étroite collaboration avec les responsables techniques et membres des équipes de production et de réalisation.

Résultats attendus:

- ☞ Les solutions et les outils sont proposés, en tenant compte du contexte professionnel et des contraintes liées au projet
- ☞ Les paramètres d'entrées/sorties sont identifiés.

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**FONCTION N°1: ANALYSE**

La fonction d'analyse consiste à interpréter la demande, en situer les besoins et contraintes, et proposer les solutions et les outils adaptés.

ACTIVITE N°1-2: ANALYSER LA FAISABILITE**Tâches associées:**

T1/2/1 : Choisir les équipements nécessaires en fonction des contraintes du projet, des repérages techniques, des caractéristiques techniques et des conditions d'exploitation audiovisuelle.

T1/2/2 : Déterminer les compatibilités des moyens et des équipements au sein de la chaîne technique

T1/2/3 : Entretenir les relations nécessaires avec les autres partenaires, cela afin de mener à bien le projet

T1/2/4 : Sélectionner les configurations les plus performantes en respectant le cadre budgétaire.

CONDITIONS D'EXERCICE:**Moyens et ressources:**

- ☞ Documents initiaux (Echéancier, cahier des charges, conducteur, réunion préparatoire, rapports d'étapes,)
- ☞ Matériels disponibles
- ☞ Ressources extérieures
- ☞ Documentation technique (généralement en anglais)
- ☞ Résultats de l'analyse de la demande (étape précédente)
- ☞ Dialogue avec le donneur d'ordres et les autres corps de métier

Autonomie, responsabilité:

- ☞ Sous la responsabilité du directeur technique, responsable d'exploitation, chargé de production
- ☞ En accord avec:
 - Le Service Planning
 - Le Responsable d'Exploitation
 - Le directeur du service Production
 - Le directeur Technique
- ☞ En relation avec les responsables commerciaux, et les clients de l'entreprise
- ☞ En relation avec les fournisseurs (et services après-vente)
- ☞ En relation avec les donneurs d'ordres
- ☞ En étroite collaboration avec les responsables techniques et membres des équipes de production et de réalisation.

Résultats attendus:

- ☞ Les solutions et les outils correspondants sont proposés
- ☞ La conformité et la cohérence avec le cahier des charges sont vérifiées

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**FONCTION N°2: PREPARATION ET INSTALLATION DES SYSTEMES TECHNIQUES**

Cette fonction consiste à constituer la chaîne technique image et son requise et à en garantir son fonctionnement

ACTIVITE: CONFIGURER UN ENSEMBLE D'EQUIPEMENTS ET S'ASSURER DE SON BON FONCTIONNEMENT

Tâches associées:

T2/1 : Assurer la responsabilité du fonctionnement du système audiovisuel: Etude/conception du système, élaboration du synoptique du système, mise en place, câblage, alimentation en énergie, climatisation (il s'agit uniquement d'évaluer les besoins), mise en service, vérification

T2/2 : Effectuer la mesure et vérifier la mise en conformité des signaux (respect des normes, tests et réglages)

T2/3 : Pour les outils informatiques:

- installer, configurer, paramétrer les logiciels (remises à jour, "plug-ins".....)
- évaluer, adapter les besoins et les performances nécessaires (cartes graphiques, espace RAM, disque dur, interfaces,...)
- vérifier et tester les "sets-ups" des équipements, les signaux en entrée et sortie en s'assurant de la compatibilité des différents systèmes interconnectés

T2/4 : Effectuer les réglages d'exploitation

T2/5 : Préparer les effets spéciaux et les déclinaisons

T2/6 : Conserver l'intégrité des données ou du signal aux interfaces entre systèmes

T2/7 : Préparer et conditionner le matériel en fonction du lieu d'utilisation et de sa disponibilité

T2/8 : Assurer la sécurité des personnes et des matériels en réalisant des câblages adéquats et protégés (une certification électrique est par conséquent indispensable).

CONDITIONS D'EXERCICE:**Moyens et ressources:**

- ☞ Matériels et logiciels impliqués (analogiques, numériques, haute définition,...)
- ☞ Supports d'enregistrement, de transmission et de stockage (archivage)
- ☞ Réseaux locaux et distants
- ☞ Outils de suivi à l'exploitation

Autonomie, responsabilité:

- ☞ Sous la responsabilité du directeur technique, responsable d'exploitation, chargé de production
- ☞ En accord avec:
 - Le Service Planning
 - Le Responsable d'Exploitation
 - Le directeur du service Production
 - Le directeur Technique
- ☞ En relation avec les responsables commerciaux, et les clients de l'entreprise
- ☞ En relation avec les fournisseurs (et services après-vente)
- ☞ En relation avec les donneurs d'ordres
- ☞ En étroite collaboration avec les responsables techniques et membres des équipes de production et de réalisation.

Résultats attendus:

- ☞ Le système est opérationnel et les éléments préparatoires en conformité avec la demande sont fournis dans les délais imposés

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**FONCTION N°3: EXPLOITATION**

La fonction consiste à mettre en œuvre et contrôler les différents éléments de la chaîne technique image et son au cours de leur exploitation et de réaliser les vérifications nécessaires à leur bon fonctionnement.

ACTIVITE N°3-1: METTRE EN ŒUVRE LES EQUIPEMENTS ET LES EXPLOITER**Tâches associées:**

T3/1/1 : S'adapter aux demandes en fonction des outils disponibles

T3/1/2 : Mettre en œuvre les moyens de réception, d'enregistrement et d'acquisition (analogiques, numériques, informatiques)

T3/1/3 : Mettre en œuvre les moyens de trucage et d'effets (analogiques, numériques, informatiques)

T3/1/4 : Exploiter les moyens de duplication, de transfert, de diffusion et de compression

T3/1/5 : Déclencher et suivre les calculs d'une animation graphique

T3/1/6 : Contrôler en permanence le bon fonctionnement des équipements

T3/1/7 : Effectuer les réglages en cours d'exploitation selon les nécessités techniques et artistiques
 T3/1/8 : Diagnostiquer les difficultés imprévues, proposer une solution de remplacement et la mettre en œuvre
 T3/1/9 : Evaluer la qualité du résultat au plan technique et esthétique, en vue d'éventuelles interventions

CONDITIONS D'EXERCICE:

Moyens et ressources:

- ☞ Cahier des charges
- ☞ Matériels et logiciels impliqués (analogiques, numériques haute définition, réseaux haut débit, ...):
 - Matériels de captation
 - Matériels de commutation et de transfert
 - Matériels d'effets spéciaux
 - Matériels d'enregistrement et systèmes d'archivage
 - Métrologie : appareils et logiciels de mesures
 - Stations de compression/décompression
 - Acquisition numérique
- ☞ Documentations techniques (papier ou électronique)

Autonomie, responsabilité:

- ☞ Sous la responsabilité du directeur technique, responsable d'exploitation, chargé de production
- ☞ En accord avec:
 - Le Service Planning
 - Le Responsable d'Exploitation
 - Le directeur du service Production
 - Le directeur Technique
- ☞ En relation avec les responsables commerciaux, et les clients de l'entreprise
- ☞ En relation avec les fournisseurs (et services après-vente)
- ☞ En relation avec les donneurs d'ordres
- ☞ En étroite collaboration avec les responsables techniques et membres des équipes de production et de réalisation.

Résultats attendus:

- ☞ Le cahier des charges et les délais sont respectés
- ☞ La diffusion est conforme au conducteur rédactionnel
- ☞ Le rendu est conforme à la charte

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

FONCTION N°3: EXPLOITATION

La fonction consiste à mettre en œuvre et contrôler les différents éléments de la chaîne technique image et son au cours de leur exploitation et de réaliser les vérifications nécessaires à leur bon fonctionnement.

ACTIVITE N°3-2: ASSURER LA FLUIDITE DU TRAFIC ET LA COMPATIBILITE DES SIGNAUX EN ENTREE ET EN SORTIE

Tâches associées:

- T3/2/1 : Assurer les liaisons entre le site d'exploitation et l'extérieur
- T3/2/2 : Effectuer la diffusion et/ou l'enregistrement du produit à partir d'un équipement fixe ou mobile, local ou distant
- T3/2/3 : Gérer la réception et l'envoi de faisceaux terrestres ou satellites en respectant les procédures
- T3/2/4 : Administrer les serveurs et réseaux (allocation des ressources, stockage de masse, sauvegarde, gestion des accès protégés,...)
- T3/2/5 : Assurer les transferts vers le serveur et contrôler la qualité
- T3/2/6 : Définir les priorités et hiérarchiser les échanges entre le serveur et les postes de travail
- T3/2/7 : Confronter l'espace occupé par les données avec la bande passante et la place disponible sur le support concerné

CONDITIONS D'EXERCICE:

Moyens et ressources:

- ☞ Outils de commutations audio/vidéo
- ☞ Matériels de trafic : ordres, interfaces de liaison (fibres optiques,...).
- ☞ Matériels de réception : antennes, paraboles satellite.
- ☞ Prestataires et opérateurs nationaux et internationaux (procédures de diffusion)
- ☞ Régies de diffusion analogiques et numériques
- ☞ Matériels et vecteurs de diffusion
- ☞ Réseaux, serveurs et terminaux
- ☞ Outils de suivi à l'exploitation

Autonomie, responsabilité:

- ☞ Sous la responsabilité du directeur technique, responsable d'exploitation, chargé de production
- ☞ En accord avec:
 - Le Service Planning
 - Le Responsable d'Exploitation
 - Le directeur du service Production
 - Le directeur Technique
- ☞ En relation avec les responsables commerciaux, et les clients de l'entreprise
- ☞ En relation avec les fournisseurs (et services après-vente)
- ☞ En relation avec les donneurs d'ordres
- ☞ En étroite collaboration avec les responsables techniques et membres des équipes de production et de réalisation.

Résultats attendus:

- ☞ La qualité et la conformité des informations sont garantis le long de la chaîne d'exploitation
- ☞ Les informations image, son et métadonnées sont acheminées au sein du système de production
- ☞ La sécurité des liaisons et des interfaces est garantie.
- ☞ Les allocations horaires attribuées sont respectées.
- ☞ Le vocabulaire utilisé entre les différents points de la chaîne est cohérent.

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

FONCTION N°3: EXPLOITATION

La fonction consiste à mettre en œuvre et contrôler les différents éléments de la chaîne technique image et son au cours de leur exploitation et de réaliser les vérifications nécessaires à leur bon fonctionnement.

ACTIVITE N°3-3: COMMUTATIONS DES SOURCES ET TRANSFERT DES ELEMENTS

Tâches associées:

T3/3/1 : Assurer les commutations au nodal, et effectuer en régie les enchaînements en direct ou en enregistrement entre les plateaux et les sujets enregistrés (banques d'images fixes ou animées, d'origines analogique, numérique ou informatique)

T3/3/2 : Assurer la sécurisation de certains points sensibles de l'installation (redondances et dérivations)

T3/3/3 : Interconnecter des éléments matériels et logiciels hétérogènes

CONDITIONS D'EXERCICE:

Moyens et ressources:

- ☞ Champs d'observation: esthétique, technique et grammaticale
- ☞ Matériels et logiciels dédiés aux mélanges et trucages:
 - Grilles et logiciels de commutation
 - Mélangeurs vidéo
 - Banques d'images, serveurs
- ☞ Systèmes informatisés d'automatisation
- ☞ Stations de travail informatiques
- ☞ Outils de suivi à l'exploitation

Autonomie, responsabilité:

- ☞ Sous la responsabilité du directeur technique, responsable d'exploitation, chargé de production
- ☞ En accord avec:
 - Le Service Planning
 - Le Responsable d'Exploitation
 - Le directeur du service Production
 - Le directeur Technique
- ☞ En relation avec les responsables commerciaux, et les clients de l'entreprise
- ☞ En relation avec les fournisseurs (et services après-vente)
- ☞ En relation avec les donneurs d'ordres
- ☞ En étroite collaboration avec les responsables techniques et membres des équipes de production et de réalisation.

Résultats attendus:

- ☞ Les enchaînements sont conformes au cahier des charges
- ☞ Les éléments transférés sont contrôlés en permanence
- ☞ Les consignes provenant du réalisateur, producteur, journaliste,... sont analysées comprises et respectées.
- ☞ Le bon message au sein de plusieurs conversations est discerné.
- ☞ Les solutions d'urgences selon la nécessité sont proposées et/ou appliquées.

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

FONCTION N°3: EXPLOITATION

La fonction consiste à mettre en œuvre et contrôler les différents éléments de la chaîne technique image et son au

cours de leur exploitation et de réaliser les vérifications nécessaires à leur bon fonctionnement.

ACTIVITE N°3-4: CONFORMER ET VERIFIER LE PRODUIT FINI EFFECTUER DES EFFETS EN DIRECT

Tâches associées:

- T3/4/1 : Mettre en œuvre les effets conçus et mis en mémoire
- T3/4/2 : Effectuer des effets en direct
- T3/4/3 : Utiliser des éléments graphiques et sonores d'illustration et en assurer l'animation en direct
- T3/4/4 : Effectuer la conformation des produits, en relation avec un réalisateur ou un monteur
- T3/4/5 : Préparer le PAD en analysant les caractéristiques et la qualité technique des images
- T3/4/6 : S'assurer de la conformité du PAD
- T3/4/7 : Mastériser et/ou dupliquer des produits dans différents formats et supports et en effectuer la vérification
- T3/4/8 : Effectuer l'assemblage en bout à bout de séquences ou d'émission

CONDITIONS D'EXERCICE:

Moyens et ressources:

- ☞ Champs d'observation: esthétique, technique et grammaticale
- ☞ Matériels, logiciels dédiés aux effets et trucages, et moyens de créations graphiques:
 - Eléments constituant du produit final (rushes, banques d'images, etc.)
 - Machines de lectures et d'enregistrements.
 - Mélangeurs, DVE, Synthétiseurs d'écriture, etc.
 - Mélangeurs audio, banque audio, DAT, CD, etc.
- ☞ Champs relationnel : travail en collaboration avec les monteurs, réalisateurs mixeurs,...
- ☞ Liste de conformation et "métadata"
- ☞ Outils de suivi à l'exploitation

Autonomie, responsabilité:

- ☞ En accord avec:
 - Le Service Planning
 - Le Responsable d'Exploitation
 - Le directeur du service Production
 - Le directeur Technique
- ☞ Assumer les choix proposés

Résultats attendus:

- ☞ Le produit fini respecte les normes de diffusion ou d'exploitation.

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

FONCTION N°4: GESTION ET ENTRETIEN (MAINTENANCE)

Il appartient au technicien de maintenir les installations et de gérer les équipements et les stocks.

ACTIVITE N°4-1: GARANTIR LA SURETE DE FONCTIONNEMENT

Tâches associées:

- T4/1/1 : Entretien et maintenir aux normes les matériels et systèmes
- T4/1/2 : Identifier l'origine d'une panne sur un équipement ou un système
- T4/1/3 : Appliquer une procédure pour identifier un composant ou un équipement défectueux
- T4/1/4 : Appliquer une procédure d'exploitation informatique pour installer ou réinstaller une application spécifique
- T4/1/5 : Utiliser un appareil de mesure
- T4/1/6 : Analyser le résultat d'une mesure
- T4/1/7 : Effectuer la maintenance des différents équipements techniques
- T4/1/8 : Informer, communiquer et assurer une veille technologique (salons, littérature spécialisée, etc.)
- T4/1/9 : Assurer les moyens de prévoyance (stocks, cartes, pièces de rechange)
- T4/1/10 : Entretien des relations avec les SAV des constructeurs

CONDITIONS D'EXERCICE:

Moyens et ressources:

- ☞ Connaissance technique approfondie des technologies et des matériels
- ☞ Suivi des matériels (carnet d'entretien)
- ☞ Liaison avec la "hot line"
- ☞ Notices techniques (généralement en anglais)
- ☞ Catalogues, tarifs et coûts moyens
- ☞ Procédures
- ☞ Outils de contrôle et de surveillance
- ☞ Appareils et logiciels de mesures adaptés

Autonomie, responsabilité:

- ☞ En accord avec:
 - Le Service Planning
 - Le Responsable d'Exploitation
 - Le directeur du service Production
 - Le directeur Technique
- ☞ Garantir le bon fonctionnement après entretien ou réparation auprès des utilisateurs
- ☞ Commander les pièces de rechange et valider celle ci auprès du responsable technique
- ☞

Résultats attendus:

- ☞ Un plan préventif concerté d'entretien régulier des équipements, assure la disponibilité des équipements et systèmes
- ☞ En cas de pannes ou défaillances, le technicien intervient afin de restaurer la disponibilité des systèmes
- ☞ Si les problèmes rencontrés sont insolubles, les personnes compétentes sont prévenues

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

FONCTION N°4: GESTION ET ENTRETIEN (MAINTENANCE)

Il appartient au technicien de maintenir les installations et de gérer les équipements et les stocks.

ACTIVITE N°4-2: GARANTIR LA DISPONIBILITE DES CONSOMMABLES ET PARTICIPER AU RENOUVELLEMENT DES MATERIELS

Tâches associées:

- T4/2/1 : Lire et comprendre une notice technique en français et en anglais
- T4/2/2 : Assurer la maintenance des logiciels (mise à jour des versions)
- T4/2/3 : Assurer la maintenance de niveau 3 (selon norme NFX 60-010) des équipements et des systèmes (analogiques , numériques/informatiques).
- T4/2/4 : Assurer la formation des utilisateurs (première prise en mains technique)
- T4/2/5 : Assurer la recette des matériels
- T4/2/6 : Participer aux choix technologiques et à la préparation des investissements
- T4/2/7 : Gérer les équipements, les accessoires et les stocks de fongibles (tenue à jour de l'inventaire, vérification des conditions de stockage ou de conservation...)
- T4/2/8 : Planifier les approvisionnements en fongibles et garantir le renouvellement des stocks
- T4/2/9 : Suivre l'état du parc matériel, et fournir des indicateurs pertinents pour les décisions de renouvellement (usures, frais de maintenance, ...)
- T4/2/10 : Participer aux prévisions de renouvellement et d'évolution des matériels.
- T4/2/11 : Participer aux tests et essais lors de la réception de nouveaux matériels

CONDITIONS D'EXERCICE:

Moyens et ressources:

- ☞ Notices techniques et informatiques (généralement en anglais)
- ☞ Connaissances des pratiques professionnelles des autres métiers
- ☞ Anglais technique
- ☞ Budget d'investissement et de fonctionnement
- ☞ Catalogues, tarifs
- ☞ Notions de gestion de stocks

Autonomie, responsabilité:

- ☞ En accord avec:
 - Le Service Planning
 - Le Responsable d'Exploitation
 - Le directeur du service Production
 - Le directeur Technique
- ☞ Répondre à tout moment sur l'état des stocks auprès des responsables
- ☞

Résultats attendus:

- ☞ Le parc de matériels existant ainsi que son renouvellement est géré
- ☞ La communication entre fournisseurs et utilisateurs est parfaitement assurée

Référentiel des activités professionnelles

Option : Métiers de l'Image

1- Appellation du diplôme :

BTS des Métiers de l'Audiovisuel / option « Métiers de l'image »

2- Champ d'activité :

Le titulaire du BTS des Métiers de l'Audiovisuel / *option* « Métiers de l'image » a la charge de concevoir, mettre en œuvre, en forme, réaliser les prises de vues et l'éclairage d'une œuvre ou d'un produit audiovisuel. Les pratiques professionnelles, que recouvre ce champ d'activité, s'appuient sur une culture ouverte, acquise dans les domaines artistiques (Télévision, Cinéma, Arts Plastiques, Littérature, Spectacle...), des Sciences Humaines (Esthétique, Histoire, Sociologie...), de l'Information et de la Communication (Télévision, Presse Ecrite, Publicité...), des techniques et des technologies de L'Image et du Son, ainsi que sur une culture économique.

3- **Contexte professionnel :**

Secteurs d'activités concernés :

Sociétés de production audiovisuelle
 Prestataires de service (Production/Post-prod, Communication, Evènementiel)
 Chaîne de télévision nationale, régionale, locale, thématique, web Tv, diffuseurs.

Emplois correspondants :

Les appellations varient selon les secteurs d'activité, les entreprises, l'existence ou non d'accords salariaux ou de conventions collectives. Qu'il s'agisse de contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée, les principales qualifications sont les suivantes :

- Opérateur de prise de vues / cadreur / caméraman
- Assistant cadre
- Assistant directeur photo
- Assistant effets spéciaux (plateau / extérieurs)

En fonction de son potentiel et de l'expérience professionnelle acquise, le titulaire du Diplôme pourra évoluer vers les fonctions de :

- Chef Opérateur lumière / Directeur de la photo [*en évolution de carrière*]
- Ingénieur de la vision / plateau, direct [*en évolution de carrière*]
- Etalonneur [*en évolution de carrière*]
- JRI / Journaliste Reporter Image [*en formation complémentaire*]

Conditions d'exercice / profil :

Professionnel spécialisé, autonome mais co-impliqué techniquement et artistiquement dans le processus global de la réalisation d'un produit audiovisuel, le technicien Image intervient sous la responsabilité d'un réalisateur, d'un producteur et/ou d'un directeur artistique.

Sa réussite professionnelle requiert des compétences professionnelles mais aussi des qualités personnelles : créativité, sensibilité, sens du contact, contribution au fonctionnement et à la culture d'entreprise, capacité à communiquer, à développer une argumentation, à convaincre.

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

<p><u>FONCTION N°1:</u> ANALYSE DE LA PRODUCTION</p> <p>Cette fonction consiste à interpréter une demande en la situant dans un contexte de production.</p>
<p><u>ACTIVITE N°1/1 :</u> ANALYSER LA DEMANDE</p> <p>Taches associées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - T1/1/1 : Lire , analyser et comprendre les documents initiaux. Interpréter les demandes de la production - T1/1/2 : Analyser et mesurer le travail demandé afin de déterminer les besoins et les contraintes - T1/1/3 : Identifier et comprendre la production en référence aux différents types de productions existant sur le marché - T1/1/4 : Proposer des solutions et des outils
<p><u>CONDITIONS D'EXERCICE:</u></p> <p>Moyens et ressources:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Documents initiaux de la production (cahier des charges scénario script ,découpage technique, story-board, conducteur...) - Matériels et ressources disponibles - Connaissance des matériels et documentations techniques - Champs d'observation : sociologique, culturel, esthétique, technique... <p>Autonomie, responsabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interpréter les demandes artistiques, techniques, commerciales, financières de la production - Estimer et envisager les équipements nécessaires à la réalisation - Instaurer un dialogue avec le réalisateur, le producteur et/ou le directeur artistique et/ou le décorateur du projet afin de dégager les options techniques répondant aux choix artistiques et à la qualité d'image requise <p>Résultats attendus:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet audiovisuel est analysé sous ses aspects culturels, esthétiques et techniques. Le projet est situé dans un contexte de production et de diffusion.

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

<p><u>FONCTION N°1:</u> ANALYSE DE LA PRODUCTION</p> <p>Cette fonction consiste à interpréter une demande, situer les besoins et les contraintes, organiser le travail en concertation avec l'équipe de production.</p>
--

<p><u>ACTIVITE N°1/2:</u> DE LA DEMANDE A LA FAISABILITE</p> <p>Taches associées :</p> <ul style="list-style-type: none">- T1/2/1 : Evaluer les contraintes (techniques, matérielles, financières...)- T1/2/2 : Analyser et mesurer le travail demandé afin d'évaluer l'adéquation des moyens à mettre en œuvre par rapport au projet à réaliser- T1/2/3 : Proposer des solutions et des outils adaptés
<p><u>CONDITIONS D'EXERCICE:</u></p> <p>Moyens et ressources:</p> <ul style="list-style-type: none">- Documents initiaux de la production (cahier des charges ,scénario ,script, découpage technique, story-board, conducteur...)- Matériels et ressources disponibles- Documentations techniques (généralement en anglais)- Réponses de l'étape précédente <p>Autonomie, responsabilité:</p> <p>Sous la responsabilité du réalisateur, du directeur artistique ou de la production :</p> <ul style="list-style-type: none">- Dégager le genre, les intentions, le traitement, l'esthétique du projet- Identifier les particularités de l'œuvre ou du projet et dégager son style visuel- Recenser et déterminer les équipements nécessaires <p>Résultats attendus:</p> <ul style="list-style-type: none">-L'analyse du projet audiovisuel est faite, permettant une première estimation et une quantification du travail demandé. Des solutions et des outils sont envisagés.

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

<u>FONCTION N°2:</u>	PREPARATION DU TOURNAGE
Cette fonction consiste à préparer le matériel, à organiser des ressources, à émettre des hypothèses.	
<u>ACTIVITE N°2/1 :</u>	PREPARATION AVANT LE TOURNAGE
Tâches associées : <ul style="list-style-type: none"> - T2/1/1 : Effectuer les repérages du lieu de tournage - T2/1/2 : Aménager le plan de tournage/découpage en concertation avec la production en fonction des impératifs techniques , artistiques et financiers - T2/1/3 : Réaliser les plans lumières du dispositif d'éclairage - T2/1/4 : Préparer et conditionner le matériel en fonction du lieu d'utilisation et des nécessités de transport - T2/1/5 : Réserver le personnel nécessaire 	
<u>CONDITIONS D'EXERCICE:</u>	
Moyens et ressources: <ul style="list-style-type: none"> - Budget disponible - Parc matériel professionnel : support d'enregistrement, lumière et machinerie - Notices et documentations techniques (en anglais éventuellement) - Dialogue avec le réalisateur et le chef décorateur 	
Autonomie, responsabilité: En collaboration avec le réalisateur, le directeur artistique ou la production : <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la responsabilité du choix de matériel utilisé - Prévoir (qualitativement et quantitativement) et réserver le matériel nécessaire (caméras ,objectifs, éclairages, machineries) - Faire une estimation du temps de travail et de location si nécessaire 	
Résultats attendus: Les propositions sont pertinentes, évolutives et adaptées au projet. La configuration choisie est adaptée aux attentes du réalisateur et /ou de la production et en conformité avec les ressources budgétaires prévues.	

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

<u>FONCTION N°2:</u>	PREPARATION DU TOURNAGE
Cette fonction consiste à préparer, à tester le matériel et à organiser des	

ressources.
<p><u>ACTIVITE N°2/2 :</u> PREPARATION SUR LE TOURNAGE</p> <p>Tâches associées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - T2/2/1 : Prendre connaissance du plan de travail , de la feuille de service - T2/2/2 : Effectuer les tests et essais de matériels et de supports - T2/2/3 : Prévoir les renforts nécessaires en personnel - T2/2/4 : Optimiser l’installation sur site - T2/2/5 : Calibrer les équipements de prise de vues et retours images (moniteurs)
<p><u>CONDITIONS D'EXERCICE:</u></p> <p>Moyens et ressources:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découpage technique - Parc matériel professionnel disponible - Notices et documentations techniques - Réponses de l’étape précédente <p>Autonomie, responsabilité:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demander la réservation et le retrait du matériel - Assurer la responsabilité du fonctionnement du système de prise de vues et d’éclairage choisis - Proposer de compléter l’équipe technique en fonction des besoins nécessaires à la mise en lumière, à la prise de vues et à la machinerie (mouvements d’appareils...) - Sécurisation des systèmes d’éclairage (sur pieds, accrochés ...) <p>Résultats attendus:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La configuration choisie est validée et compatible avec le projet initial. Le tournage est programmé par la production.

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

<p><u>FONCTION N°3:</u> MISE EN ŒUVRE DU TOURNAGE</p> <p style="text-align: center;">Cette fonction consiste à tester des solutions, à mettre au point et en oeuvre les différents aspects de la captation d’images.</p>
<p><u>ACTIVITE N°3/1 :</u> PREPARATION / MISE EN ŒUVRE DES EFFETS SPECIAUX</p> <p>Tâches associées :</p> <ul style="list-style-type: none"> -T3/1/1 : Récupérer les éléments (maquettes...) -T3/1/2 : Mettre en place des outils nécessaires au dispositif d’effets spéciaux (trucage, incrustation, capture de mouvement, cibles de référence/tracking ...) -T3/1/3 : Mettre en place et mesurer la lumière (raccords lumière) -T3/1/4: Régler et gérer des effets (lumière, mouvements d’appareils)

- T3/1/5 : Effectuer les prises de vue des fond de décors (découverte photo, décor, matte-painting...)
- T3/1/6 : Mettre en œuvre l'intégration des éléments (maquette, décor virtuel..)

CONDITIONS D'EXERCICE:

Moyens et ressources:

- Matériels (caméras, lumière, machinerie) et logiciels dédiés (2D, 3D, Effets Spéciaux)
- Moyens et personnels engagés pour le tournage
- Connaissance des matériels et documentations techniques

Autonomie, responsabilité:

Sous les directives du réalisateur et/ou du directeur artistique et/ou de la production :

- Etre responsable artistique et technique de la lumière (raccords lumière pour un effet (trucage, incrustation...) et du signal enregistré
- Répéter les mouvements de caméra et enregistrer les prises de vue nécessaires
- Evaluer la qualité et le rendu du travail (prise de vue, lumière) en vue d'éventuelles reprises, en respectant le planning

Résultats attendus:

- Les éléments préparatoires aux effets spéciaux sont conformes aux nécessités de la post-production, dans les délais et les coûts impartis.

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

FONCTION N°3:

MISE EN ŒUVRE DU TOURNAGE

Cette fonction consiste à tester des solutions, à mettre au point et en œuvre les différents aspects de la captation d'images.

ACTIVITE N°3/2 :

MISE EN ŒUVRE DES EQUIPEMENTS

Tâches associées :

- T3/2/1: Mettre en place les outils nécessaires au dispositif de tournage
- T3/2/2 : Régler et mesurer la lumière (colorimétrie, sensitométrie)
- T3/2/3 : Régler éventuellement les menus de caméras, de la machinerie
- T3/2/4 : Etalonner les caméras/retours image (moniteurs) en collaboration avec l'ingénieur de la vision
- T3/2/5 : Relever les informations liées au tournage (placements caméras, distance, inclinaison, focales, diaphragme d'exposition, plan de feu ...)
- T3/2/6 : Assurer la sécurité des biens et des personnes

CONDITIONS D'EXERCICE:

Moyens et ressources:

- Moyens et personnels choisis pour le tournage
- Documentations techniques
- Caméras, lumière, machinerie

- Instruments de mesure (cellule, spot mètre, thermocolorimètre) et de contrôle (waveform, oscilloscope, CCU...)

Autonomie, responsabilité:

Sous les directives du réalisateur et/ou du directeur artistique et/ou de la production :

- Travailler en relation avec le décorateur et le maquillage
- Etre responsable artistique et technique du cadre, de la lumière et de la qualité technique de l' image enregistrée
- Diagnostiquer les difficultés imprévues, proposer une solution ou une alternative et la mettre en œuvre
- Visionner les rushes
- Evaluer la qualité et le rendu du travail (prise de vue, lumière) en vue d'éventuelles reprises, en respectant le planning de tournage

Résultats attendus:

- Le planning de tournage est respecté, et le résultat est conforme aux attentes du réalisateur et/ou de la production

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

FONCTION N°4:**PARTICIPATION AU TRAITEMENT DE L'IMAGE**

Cette fonction consiste à s'assurer de la qualité broadcast des images enregistrées et finalisées en vue de la post-production.

ACTIVITE N°4:**Tâches associées :**

- T4/1 : Rendre compte des informations techniques du tournage nécessaires à la post- production sur les logiciels dédiés au traitement de l' image
- T4/2 : Effectuer et vérifier la phase d'étalonnage numérique (tape to tape, télécinéma)

CONDITIONS D'EXERCICE:**Moyens et ressources:**

- Projecteurs/magnétoscopes, ordinateurs pour le visionnement
- Services du laboratoire (étalonnage, télécinéma, kinescopage...)
- Appareils de mesure et de contrôle
- Eléments enregistrés (rushes, infographie...)
- Systèmes d'étalonnage

Autonomie, responsabilité:

En accord avec le réalisateur :

- Etre responsabilité artistique et technique de l' image finale

En accord avec le monteur :

- Gérer l'homogénéité des corrections colorimétriques sur l'ensemble du film

Résultats attendus:

Les images enregistrées sont validées, conformément aux attentes du réalisateur et de la production, la post-production est lancée.

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

FONCTION N°5: ENTRETIEN DU MATERIEL ET GESTION DES CONSOMMABLES

Cette fonction consiste à gérer des moyens, évaluer, suivre et communiquer.

ACTIVITE N°5:

Tâches associées :

- T5/1 : Commander le matériel et les fournitures de prise de vue et d'éclairage
- T5/2 : Gérer les stocks
- T5/3 : Effectuer une maintenance de niveau 2 (norme NFX 60-010), détecter et signaler les pannes éventuelles aux services techniques
- T5/4 : Participer à la veille technologique

CONDITIONS D'EXERCICE:

Moyens et ressources:

- Outils/logiciels de gestion de stocks
- Appareils de mesure et de contrôle
- Notices techniques
- Budget

Autonomie, responsabilité:

- Participer à la gestion des médias, rapports de tournage
- S'assurer de la disponibilité et du bon fonctionnement des matériels image
- Identifier et exprimer des défauts techniques au service maintenance
- Assurer une maintenance de niveau 2 (norme NFX 60-010)

Résultats attendus:

Le parc matériel image est géré (disponibilité, état de fonctionnement) en tenant compte de l'évolution des matériels et des propositions sont faites sur les possibilités de renouvellement.

Référentiel des Activités Professionnelles Option: " Montage et Postproduction "

1-Appellation de l'option: BTS Audiovisuel: option "Montage et Postproduction" ou BTS des Métiers de l'Image et du Son (BTS MIS): option "Montage et Postproduction".

2-Champ d'activité

Définition: Le titulaire du BTS Audiovisuel: option "Montage et Postproduction" a la charge de concevoir, mettre en oeuvre, en forme, réaliser le montage et la postproduction d'une oeuvre ou d'un produit audiovisuel. Les pratiques professionnelles que recouvre ce champ d'activité, s'appuient sur une culture ouverte, acquise dans les domaines artistiques (Télévision, Cinéma,

Littérature, Arts plastiques...), des Sciences Humaines (Esthétique, Sociologie, Histoire...), de l'Information et de la Communication (Télévision, Presse écrite, Publicité...), des techniques et des technologies de l'image et du son, économique. Le titulaire du BTS Audiovisuel: option "Montage et Postproduction" détermine et organise les niveaux sémantiques de produits audiovisuels qu'il finalise, grâce à des outils spécifiques, sur des supports appropriés, autorisant la diffusion commerciale et la reproductibilité.

Contexte professionnel:

.Secteur d'activités concerné:

Société de production audiovisuelle
 Prestataire de service (Production et Postproduction- Communication-Événementiel)
 Chaîne de télévision généraliste, thématique, nationale, régionale, locale, Web-TV
 Diffuseur

.Emplois correspondants:

Monteur
 Assistant monteur
 Monteur truquiste/infographiste
 Assistant truquiste/infographiste
 Monteur postproduction
 Assistant monteur postproduction
 Chef monteur (évolution de carrière)
 Réalisateur technique de direct, d'événementiel (évolution de carrière)

Une fonction spécialisée ou plusieurs de ces fonctions complémentaires sont assurées par le monteur selon le type d'activité de l'entreprise (chaîne de télévision, société de production, prestataires spécialisés) et sa structure (organisation, taille, statut des personnels)

.Environnement:

.Milieu professionnel: Opérateurs publics et privés: producteurs, prestataires, diffuseurs, distributeurs
 CSA-CNC-Organismes de gestion de droits - AFDAS
 .Moyens techniques et technologies propres au secteur
 .Dispositif juridique et réglementaire national, communautaire et international
 .Statut: salarié, intermittent du spectacle

Délimitation des activités, profil

Professionnel spécialisé, autonome mais co-impliqué techniquement et artistiquement dans le processus complexe de la réalisation d'un produit audiovisuel, le monteur intervient sous la responsabilité d'un réalisateur, d'un producteur et/ou d'un directeur artistique, d'un directeur des effets spéciaux. Intégré dans l'équipe de réalisation d'un produit audiovisuel, son intervention s'articule avec celle des autres professionnels spécialisés engagés dans le projet. Il répond à une demande pour laquelle lui sont spécifiés des besoins et précisées des contraintes.

Sa réussite professionnelle requiert des compétences professionnelles mais aussi des qualités personnelles: créativité, sensibilité technologique, contribution au fonctionnement et à la culture d'entreprise, capacité à communiquer, à développer une argumentation, à convaincre.

En conséquence, son activité professionnelle fait interagir des méthodes opératoires, des démarches créatives et la maîtrise des langages filmiques, des connaissances technologiques spécifiques, la maîtrise d'outils et de logiciels spécialisés, une culture visuelle et sonore, l'aptitude à communiquer et à travailler en équipe.

Tableau de détail des activités**Fonction F1: Analyse de la production**

La fonction "Analyse de la production" consiste à interpréter une demande, situer les besoins et les contraintes, recueillir, comprendre, traiter des données, choisir des outils, organiser le travail, estimer des coûts, dialoguer, s'informer, informer

-Activité F1.1: S'approprier et traiter les informations initiales de la production**Tâches associées**

- T1/1/1 : Lire, analyser, comprendre les documents initiaux
- T1/1/2 : Analyser, mesurer le travail demandé et préciser, compléter les informations, les orientations initiales par des échanges, des confrontations avec le réalisateur, le producteur et, s'il y a lieu, avec le directeur artistique, le directeur des effets spéciaux et/ou le concepteur graphique

Conditions d'exercice**Ressources, moyens**

- Documents initiaux de la production (synopsis, scénario, note d'intention, découpage, story-board, interviews, commentaire additionnel, rapport de scripts, de tournage ...)

Autonomie, responsabilité

- Interpréter les demandes artistiques, techniques, commerciales, financières du réalisateur, du producteur et échanger

Résultats attendus

- L'analyse de l'œuvre ou du produit audiovisuel est posée
- La durée du projet est évaluée
- Une première estimation de l'ampleur du travail est quantifiée

-Activité F1.2: Identifier la production**Tâches associées**

- T1/2/1 : Dégager le genre, les intentions, la construction, le traitement du projet
- T1/2/2 : Révéler les éléments distinctifs de l'œuvre ou du produit audiovisuel et dégager l'écriture, le style, le rythme général du montage
- T1/2/3 : Identifier et comprendre les attentes, les destinataires du projet, les modes de diffusion désignés par le réalisateur et les responsables de la production

Conditions d'exercice**Ressources, moyens**

- Champs d'observation:
 - .culturels et sociologiques
 - .esthétiques et techniques
- Réponses de l'étape précédente

Autonomie, responsabilité

- Comprendre la production en référence à l'expérience accumulée des productions audiovisuelles et à la typologie des productions existant sur le marché. Echanger avec le réalisateur et le responsable de la production

Résultats attendus

- Les aspects culturels, esthétiques, techniques d'une œuvre ou d'un produit audiovisuel sont analysés
- le produit est situé dans son contexte de production et de diffusion
- Les items sont reconnus
- Les codes et les variables sont discernés, des hypothèses de mise en forme du montage sont formulées, discutées

-Activité F1.3: Participer à l'élaboration de la production**Tâches associées**

- T1/3/1 : Participer dans son domaine- le montage- à la définition des moyens et procédures, en fonction des implications artistiques (notamment plastiques), techniques, financières et juridiques du projet, en respectant la charte graphique du diffuseur ou du producteur (design graphique, habillage, choix typographiques...)
- T1/3/2 : Evaluer l'adéquation des moyens au type de produit, aux intentions de la réalisation et de la production, mesurer les possibilités et limites des procédés et outils utilisés pour proposer, si nécessaire et si possible, des alternatives techniques, artistiques, organisationnelles et financières
- Répertorier les éléments visuels et sonores (rushes), graphiques, info graphiques, typographiques, propres aux opérations de montage , de postproduction, de finition
- T1/3/3 : Situer le travail demandé dans l'organigramme de la chaîne de production et communiquer avec les autres métiers de cette chaîne, en amont (tournage), en aval (diffusion, supports...) et, si c'est le cas, avec les autres monteurs, les graphistes co-impliqués dans le montage du produit
- T1/3/4 : Harmoniser le processus de fabrication (formats, fichiers, media...).
- T1/3/5 : Evaluer, répertorier les contraintes de "masterisation" liées aux différents formats de diffusion (vidéo SD, HD, 16/9, 14/9, DVD, Internet...) et communiquer leurs conséquences sur le tournage, le montage et les effets spéciaux

Conditions d'exercice**Ressources, moyens**

- Documents initiaux
- Cahier des charges financières, devis du montage élaborés par la production
- Echanges avec le producteur et le réalisateur
- Réponses des étapes précédentes
- Planning du suivi de production (fiches, tableaux, base de données...)
- Outils professionnels de montage

Autonomie, responsabilité

- Evaluer les contraintes (matérielles, temporelles, financières...)
- Estimer les outils et les temps de travail
- Organiser la chronologie de travail en accord avec le responsable du planning "Montage"

Résultats attendus

- Les outils sont définis et choisis
- Les méthodes, procédures, chronologie de travail sont fixées
- L'habillage, les effets spéciaux, sont choisis et les éléments à concevoir et à réaliser sont déterminés
- Les documents préparatoires (fiches, informations sur base de données...) au suivi de production et de fabrication, en accord avec le réalisateur, le producteur, les directeurs artistique, des effets spéciaux... , sont rédigés et communiqués aux personnes concernées dans la chaîne de production (responsable du planning, du suivi de production, superviseur...)
- Les charges de travail sont quantifiées et chiffrées

Fonction F2: Préparation du montage

La fonction "Préparation du montage" consiste à rendre les outils opérationnels, à organiser des ressources, à émettre des hypothèses

-Activité F2.1: Configurer les outils**Tâches associées**

- T2/1/1 : Effectuer les connexions, mises en route, réglages, initialisations des matériels de montage et des périphériques en respectant les normes techniques de fabrication
- T2/1/2 : Vérifier les configurations et plus précisément, pour les outils informatiques, les paramètres logiciels, la disponibilité des réseaux, l'organisation du "workflow", les accès protégés (identification, mot de passe...), les espaces "disque" nécessaires et alloués (espaces de travail, redondances...), les performances des cartes graphiques, les capacités des mémoires (RAM, cache...), les capacités des sauvegardes, les options nécessaires ("Plug-ins")
- T2/1/3 : Vérifier et tester les "set-ups" des équipements, les signaux en entrée et en sortie
- T2/1/3 : Assurer la sécurité des personnes et des matériels en assurant des câblages protégés

Conditions d'exercice**Ressources, moyens**

- Outils professionnels (magnétoscopes, éditeurs, mélangeurs, DVE, titreurs, plates-formes informatiques, réseaux, logiciels, périphériques...)
- Documentations spécifiques, synoptiques...

Autonomie, responsabilité

- Réaliser les essais indispensables afin de s'assurer de la cohérence des outils, de la faisabilité et de la maîtrise des rendus recherchés
- Informé le service de maintenance de dysfonctionnements éventuels

Résultats attendus

- Les outils sont opérants
- Les configurations sont adaptées à chacune des étapes du montage et paramétrées par le monteur

-Activité F2.2: Analyser et classer les images et les sons**Tâches associées**

- T2/2/1 : En s'aidant des rapports de tournage, visionner, identifier, classer les rushes
- T2/2/2 : Établir, au besoin par écrit, un état de leur contenu en appréciant simultanément pour chaque plan ou prise:
 - . la qualité intrinsèque des images et des sons;
 - . le rythme des mouvements et de l'action;
 - . l'équilibre et la composition des cadrages, la lumière, le rendu des couleurs;
 - . la présence et l'intelligibilité des personnes interviewées (documentaire, reportage, magazine...), captées (spectacle vivant, variété, événementiel...), le jeu de l'acteur (fiction, publicité...), tout en imaginant par anticipation l'agencement, le montage de ces plans en fonction des documents initiaux, des échanges avec le réalisateur et en veillant aux possibilités de continuité et de raccord.
- T2/2/3 : Détecter avec rigueur les défauts rémanents (synchronisme image/son, rupture de Temps Codé, cadrage, raccord, rendu des couleurs, altérations d'image, de son...) et proposer des solutions

Conditions d'exercice**Ressources, moyens**

- Documents initiaux
- Les éléments nécessaires à la fabrication du produit
- Outils professionnels

Autonomie, responsabilité

- Choisir les prises ou plans, les éléments qui seront montés en accord avec le réalisateur
- Sur outils numériques non linéaires, élaborer et sauvegarder la liste des images et des sons qui seront numérisés (fonctions "log", "batch"...), ou transférés
- Élaborer la liste des éléments (logotype, titre, découpe, masque...) qui devront être préparés sur des postes spécifiques

Résultats attendus, exigences

-Les éléments du montage sont sélectionnés et classés

-Activité F2.3: Partager, regrouper les ressources d'un projet

Tâches associées

- T2/3/1 : Vérifier avec le responsable du planning, auprès des monteurs et des infographistes co-impliqués dans le projet, la disponibilité et la compatibilité de tous les éléments issus du tournage, des éléments complémentaires nécessaires à l'habillage, aux effets spéciaux, à la bande sonore et/ou des éléments graphiques
- T2/3/2 : Évaluer la taille des différents fichiers de ressources pour assurer la gestion des espaces "disque" alloués

Conditions d'exercice

Ressources, moyens

- Les éléments produits
- Échanges avec l'ensemble des participants de la chaîne de fabrication
- Outils professionnels de montage

Autonomie, responsabilité

- Digitaliser en choisissant une qualité d'image et de son adaptée aux procédures de montage et aux possibilités de stockage (Off-line/On-line) et corriger, si possible et si nécessaire, les signaux (niveaux, colorimétrie...) lors de la numérisation
- Effectuer tous les reports et transferts nécessaires sur les supports adaptés, notamment via les réseaux, les exports/imports aux formats de fichier adéquats
- Pour faciliter le montage, organiser les media des projets en chutiers thématiques, distinguer les éléments fixes, animés, typographiques, les nommer en utilisant une terminologie compréhensible et conforme aux dénominations en usage dans l'entreprise

Résultats attendus

- Les ressources du projet sont validées et compatibles
- Les fichiers des systèmes de montage non linéaires sont organisés, les espaces disques alloués respectés et les résolutions optimales choisies.

Fonction F3: Conception et réalisation du montage des images et des sons

La fonction “Conception et réalisation” consiste à tester des solutions, mettre au point et proposer des réponses, élaborer, construire, raconter, échanger, argumenter

-Activité F3.1: Mettre en oeuvre et maîtriser des savoirs, des outils, des techniques d’expression

<p>Tâches associées</p> <p>-T3/1/1 Faire appel aux techniques d’expression par le montage, pour élaborer par approches successives une progression d’images et de sons adaptée au type de produit (documentaire, reportage, Actualités, remontage d’émission télévisée, de direct, d’événementiel, fiction, bande annonce, habillage, publicité, “sitcom”, clip, “talk-show”, institutionnel...) et conforme aux choix artistiques du réalisateur, en tenant compte du public visé</p> <p>-T3/1/2 : Dans le cas de direct, d’événementiel ou de trucage en direct, effectuer la réalisation technique de la captation</p>
--

Conditions d’exercice

<p>Ressources, moyens</p> <p>-Documents initiaux</p> <p>-Les éléments retenus</p> <p>-Outils professionnels de montage</p>

<p>Autonomie, responsabilité</p> <p>-Utiliser à bon escient les procédés d’écriture, les codes qui permettent de ménager continuité ou rupture entre les images, entre les images et les sons et affiner cette progression en recherchant un rythme visuel et sonore efficace</p>
--

<p>Résultats attendus</p> <p>-Des hypothèses visuelles, sonores, sémantiques sont formulées</p> <p>-Les propositions sont pertinentes, diversifiées, évolutives, adaptées à la demande</p> <p>-Les choix scénographiques, la charte graphique sont mis en oeuvre lors des captations</p>



-Activité F3.2: Mettre en forme

<p>Tâches associées</p> <p>-T3/2/1 : Construire le produit, en totalité ou en partie selon le type de production, les procédures et la chronologie de montage, le nombre de monteurs engagés dans le projet, par des prises de décision qui concernent:</p> <ul style="list-style-type: none"> . la détermination, l’organisation, l’équilibre des séquences; . la mise au point et la réalisation des raccords et transitions, la réalisation de la continuité; . le calage des sons synchrones et asynchrones. <p>-T3/2/2 : Définir et préciser d’éventuels tournages de raccords</p> <p>-T3/2/3 : Proposer des alternatives, des versions différentes du montage</p> <p>-T3/2/4 : Sélectionner et caler, si c’est le cas, les couches nécessaires au “compositing”</p>

<p>Conditions d’exercice</p> <p>Ressources, moyens</p> <p>-Les éléments montés</p>
--

<p>Autonomie, responsabilité</p> <p>-Apprécier progressivement le rendu obtenu, lors de visionnages réguliers des séquences, par des échanges constants avec le réalisateur, présenter et défendre les choix de montage</p> <p>-Informé le responsable du planning des dépassements éventuels (durée du produit, temps de travail...) consécutifs à l’évolution du produit</p>

<p>Résultats attendus</p> <p>-Le montage off-line est arrêté et validé</p> <p>-Les listes d’édition (EDL) sont établies</p> <p>-Le planning de montage est respecté ou modifié</p>

Activité F3.3: Constituer la bande sonore et préparer le mixage**Tâches associées**

- T3/3/1 : Définir, en accord avec le réalisateur et en collaboration avec le mixeur, les séquences à bruiteur, à illustrer musicalement, les éléments sonores (ambiances, voix, documents d'archives, bruitages, musique...) constitutifs de la bande sonore et participer à leur recherche et/ou fabrication
- T3/3/2 : Effectuer le montage des sons en calant ces éléments par rapport aux images et aux sons directs et en les organisant pour faciliter le travail de mixage
- T3/3/3 : Donner clairement au mixeur toutes les indications utiles à partir de feuilles de mixage

Conditions d'exercice**Ressources, moyens**

- Les éléments sonores

Autonomie, responsabilité

- Écouter le mixage d'une oreille critique en recherchant un rendu conforme aux intentions artistiques du réalisateur
- Sélectionner et mixer, dans le cas de montages simples en vidéo, les différentes sources sonores pour livrer un prêt à diffuser (P.A.D)

Résultats attendus

- L'univers sonore créé est signifiant, en interaction avec les images
- Les exports des "media-son", au format adéquat vers les outils de mixage, via les réseaux ou sur tout support approprié, sont assurés
- Le montage des images est mis à la disposition du mixeur sur le support de son choix

Fonction F4: Conception et composition des images multicouches

La fonction “Conception et composition” consiste à assembler des éléments, à représenter et décliner, à travailler en équipe

-Activité F4.1: Préparer le “compositing”**Tâches associées**

- T4/1/1 : Effectuer les acquisitions, les digitalisations, les imports nécessaires
- T4/1/2 : En respectant la méthodologie, la chronologie du travail à effectuer en totalité ou, le plus souvent, en partie:
 - . traiter graphiquement les images (design graphique, animations, choix typographiques, 2D, 3D, mise en page, en volume, en matière, en texture, en dynamique...);
 - . retoucher, restaurer, modifier les images (fixes ou animées);
 - . générer des découpes d'éléments fixes ou dynamiques (rotoscopie), des masques et tester l'incrustation;
 - . suivre et récupérer, d'un plan sur un autre, le déplacement d'un ou de plusieurs points de référence d'une image donnée, d'un objet, d'un mouvement de caméra (“tracking”);
 - . Vérifier l'intégration des fonds de décors (découverte photo, “matte-painting”, création de décor...), des objets virtuels, des éléments modélisés par le graphiste.

Conditions d'exercice**Ressources, moyens**

- Story-board
- Les éléments à traiter, le montage “off-line”
- Outils de numérisation multicouches

Autonomie, responsabilité

- Respecter et interpréter tout à la fois les choix plastiques du réalisateur et/ou du concepteur graphique lors de la préparation des éléments.

Résultats attendus

- Chaque élément réalisé s'intègre au processus de fabrication en tenant compte des opérations précédentes et suivantes et respecte la chronologie de travail
- Dans la chaîne de fabrication, les différents fichiers sont compatibles entre les stations de travail

-Activité F4.2: “Compositer”**Tâches associées**

- T4/2/1 : Composer une image à partir des éléments composites en gérant plusieurs couches de travail
- T4/2/2 : Proposer, si demandé, des déclinaisons du concept de l'habillage

Conditions d'exercice**Ressources, moyens**

- Story-board
- Résultats de l'étape précédente
- Outils de “compositing”

Autonomie, responsabilité

- Assurer, en les composant entre eux, l'agencement spatial et dynamique des éléments en préservant la composition et l'équilibre de l'image, la lumière, les textures, les couleurs, le rythme de l'action dans les raccords.

Résultats attendus

- Le meilleur rendu est recherché dans l'univers plastique et fonctionnel du produit
- Des visionnements et des concertations avec le réalisateur, le directeur des effets spéciaux, les infographistes associés, le responsable du planning valident les étapes du travail

Fonction F5: Conformation et finition

La fonction "Conformation et finition" consiste à finaliser et présenter

-Activité F5.1: Effectuer la conformation**Tâches**

- T5/1/1 : Effectuer, avec une station de travail et/ou les équipements linéaires d'une salle spécialisée, la postproduction en conformant le produit.
- T5/1/2 : Réaliser les générations, mélanges d'images, incrustations...
- T5/1/3 Réaliser, intégrer, ajuster, les effets spéciaux, les images multicouches, les trucages

Conditions d'exercice**Ressources, moyens**

- Rushes, éléments divers
- Montage "off-line"
- Listes d'édition
- Outils professionnels

Autonomie, responsabilité

-Respecter la composante artistique du montage, le concept de l'habillage, les impératifs du prêt à diffuser (P.A.D) du "Master" (formats d'image demandés par le diffuseur ou le producteur, cadence d'image...)

Résultats attendus

- Le produit est finalisé

-Activité F5.2: Assurer les finitions**Tâches**

- T5/2/1 : Insérer les génériques, titrages et éléments graphiques
- T5/2/2 : Effectuer l'étalonnage, les corrections colorimétriques
- T5/2/3 : Corriger les défauts ("drop-out"...)

Conditions d'exercice**Ressources, moyens**

- Fichiers divers (texte...)
- Outils professionnels

Autonomie, responsabilité

-Respecter la charte graphique du produit, les choix typographiques d'édition: mise en page, animation ("roll", "crawl", "reveal"...), bandeaux, couleurs, polices, attributs de caractères (bordure, ombre, extrude...), les impératifs du prêt à diffuser du "Master" (niveaux des signaux, colorimétrie...)

Résultats attendus

- Le produit fini est visionné, présenté et accepté

Fonction F6: Gestion, entretien, communication

La fonction "Gestion, entretien, communication" consiste à gérer des moyens, évaluer, suivre, communiquer

Tâches associées

- T6/1 :Suivre l'engagement des moyens relevant de son secteur en s'accommodant de la partie du devis qui le concerne et des diverses contraintes financières et juridiques
- T6/2 : Suivre les reports sur tous supports, afin que le souci du rendu motive le choix des solutions et des modalités d' exécution
- T6/3 : Etiqueter, classer les différents supports, préparer et suivre leur archivage
- T6/4 : Sauvegarder les données et les méta données du projet sur les volumes appropriés
- T6/5 : Établir un état des travaux effectués (matériels, temps, consommables....)
- T6/6 : Localiser et diagnostiquer les dysfonctionnements des outils (magnétoscopes, disques durs, stations de travail ...) afin de donner toute indication utile au service de maintenance et/ou à l'assistance téléphonique (maintenance de niveau 1 selon la norme NF X 60-010)
- T6/7 : Fournir par écrit au responsable de la production tous les éléments nécessaires à la diffusion , aux déclarations liées aux droits d'auteur (musique...) et au dépôt légal

Conditions d'exercice**Ressources, moyens**

- Les supports
- Le projet
- Les outils de suivi de production
- Les outils de montage
- Les liaisons avec l'assistance téléphonique

Autonomie, responsabilité

- Assurer le suivi et les sauvegardes du projet
- Communiquer sur le projet (résultats atteints, collaboration avec le réalisateur, le producteur, adéquation des outils, travail en équipe, éléments fournis, tournage...) en se référant aux critères de la culture de l'entreprise

Résultats attendus

- La pérennité du montage et de la postproduction est assurée
- Les coûts et la législation en vigueur sont respectés
- Les outils et la méthodologie de travail sont évaluées

Référentiel des activités professionnelles BTS des métiers de l'image et du son option "métiers du son"

I) Appellation du diplôme :

BTS des métiers de l'audiovisuel option "métiers du son".

II) Champ d'activité

1) Définition :

Le titulaire du Brevet de Technicien Supérieur des Métiers de l'Image et du Son, option "métiers du son", a la charge lors de productions audiovisuelles de la captation sonore, du montage son, du mixage, de l'illustration sonore et de la diffusion sonore.

2) Contexte professionnel

Secteur d'activités concernés :

La production audiovisuelle, cinématographique et de commande.
La production audio.
La production multimédia.
Les prestations de service (sonorisation).
Les diffuseurs et radio-diffuseurs.
Les structures culturelles (théâtres).

Emplois concernés

Il existe une grande diversité des postes et des appellations possibles en fonction des secteurs d'activités précités. C'est pour cela que la commission a recentré son travail autour du poste "d'opérateur du son" (OPS) dans lequel on retrouve toutes les tâches génériques aux emplois concernés, cités de façon non exhaustive ci-dessous :

- Opérateur de prise de sons (prise de son, mixage) ;
- Mixeur antenne (prise de son, mixage) ;
- Monteur son ;
- Habillage sonore, création musicale (prise de son, mixage) ;
- Contrôle du son en sortie de système de codage (exploitation, mixage) ;
- Assistant studio (prise de son, mixage, exploitation) ;
- Technicien mastering et restauration sonore ;
- Sonorisateur retour (prise de son, mixage) ;
- Sonorisateur façade (prise de son, mixage) ;
- Assistant son (assistanat d'ingénieur du son, exploitation) ;
- Régisseur son (prise de son, mixage) ;
- Technicien d'antenne (prise de son, mixage) ;
- ...

Perspectives de carrière :

- Mixeur post-production (mixage) ;
- Bruiteur ;
- Ingénieur du son studio (prise de son, mixage) ;
- Chef opérateur son.

Place dans l'organisation :

Sous la responsabilité d'un responsable de production et/ou d'un responsable artistique.

III) Remarques

En fonction des différentes tâches rencontrées des différents métiers précités, le technicien doit avoir :

- une bonne aptitude physique, un audiogramme correct.
- une bonne écoute critique.
- une bonne culture en musique, en acoustique, en acoustique architecturale, en acoustique physiologique
- une bonne connaissance des moyens professionnels de prise de vues, d'éclairage, et de montage en adéquation avec la profession de l'opérateur du son ;
- des connaissances sur les différents systèmes professionnels d'archivage (stockage de masse, serveur, ...) ;
- Connaissances des appareils professionnels de maintenance et de mesure adaptés ;
- la maîtrise des appareils professionnels impliqués ;
- un bon niveau de connaissances des systèmes professionnels de multidiffusion répartie ;
- un niveau de formation à la prévention des risques électriques. B1V-BR ;
- une bonne connaissance des signaux et les normes de base
- une bonne connaissance des contraintes liées aux vecteurs de diffusion (bande passante, débit, codec, ...)
- au sein d'une équipe, une capacité d'analyse, d'écoute, de dialogue et de maîtrise de soi.
- une maîtrise de l'anglais

Tableau de détail des activités

<p><u>Fonction N°1 :</u> ANALYSE</p> <p>La fonction d'analyse consiste à interpréter la demande, à déterminer la faisabilité, à situer les besoins et les contraintes afin de proposer des solutions artistiques et techniques tout en contribuant à l'optimisation des coûts de fabrication et de diffusion.</p>
<p><u>Activité 1.1 :</u> Analyser la demande</p> <p><u>Tâches associées :</u></p> <p>-T1/1/1 : Analyser les documents initiaux. -T1/1/2 : Interpréter les demandes artistiques.</p>
<p><u>Conditions d'exercice</u></p> <p><u>Moyens et ressources</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Documents initiaux de la production (synopsis, note d'intention, scénario, découpage, story board, interviews, commentaires additionnels, rapports de script, rapports son, conducteur, devis, comptes-rendus, documents annotés ... - Informations et consignes orales (éventuellement en anglais).
<p><u>Autonomie, responsabilité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La vérification permanente de la faisabilité du travail demandé.. <p><u>Résultats attendus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse de la demande est posée. - Les aspects culturel, esthétique, économique et technique de la demande sont analysés. - Une première estimation de l'ampleur du travail est quantifiée. - La faisabilité est acquise ou dénoncée.

Tableau de détail des activités

Fonction N°1 : ANALYSE

La fonction d'analyse consiste à interpréter la demande, à déterminer la faisabilité, à situer les besoins et les contraintes afin de proposer des solutions artistiques et techniques tout en contribuant à l'optimisation des coûts de fabrication et de diffusion.

Activité 1.2 : Détermination des méthodes et moyens

Tâches associées :

- T1/2/1 : Dégager les grandes options concernant le son (en particulier le choix des filières de production, des technologies et des supports)
- T1/2/2 : Choisir et/ou proposer les équipements, les procédures, et concevoir les méthodes adaptées à la situation (reportage, tournage, mixage, diffusion, ...) en collaboration avec le réalisateur, le journaliste, le rédacteur, le chroniqueur, le directeur artistique, le musicien, dans un contexte financier donné, et en fonction de la destination du produit.
- T1/2/3 : Elaborer les schémas d'installation des équipements son (choix des matériels et des standards), quel que soit le support ou le genre de production (émission radiophonique, enregistrement discographique, sonorisation, bande sonore d'une fiction, d'une publicité, d'un documentaire,...).
- T1/2/4 : Choisir et/ou proposer les emplacements d'installation des équipements son.

Conditions d'exercice

Moyens et ressources

- Documents initiaux de la production.
- Documents techniques généraux (principalement en anglais). (grilles d'affectation, synoptiques, documentations techniques, fiches techniques de groupe ou d'orchestre, feuilles de mixage, ...).
- Informations et consignes orales (éventuellement en anglais).

Autonomie, responsabilité

- Les propositions et les choix effectués se font en collaboration avec l'équipe de production, la direction artistique (ou le réalisateur), les autres techniciens, et les interprètes
- Les coûts de fabrication et de diffusion sont optimisés.
- Préviation des besoins probables d'une production (en temps d'occupation des moyens et en consommation de fongibles) en fonction des standards de production, éventuellement en gérer la planification.
- Evaluation des besoins en personnel (constitution de "l'équipe son").
- Prise en compte de l'acoustique des locaux, des implantations et des mouvements (interprètes, décors, projecteurs, caméra..), selon les indications de mise en scène et celles fournies par les schémas et les synoptiques d'installation, le conducteur ou le découpage.

Résultats attendus

- Les solutions proposées sont techniquement, artistiquement et financièrement viables, et font l'objet de documents écrits.
- Les implantations matérielles sont conçues.

Tableau de détail des activités

Fonction N°2 : INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS

Activité : Préparer et installer les équipements son

Tâches associées :

- T2/1 : Assurer la préparation et le conditionnement du matériel.
- T2/2 : Assurer la logistique du matériel (tournage).
- T2/3 : Assurer l'installation du matériel.
- T2/4 : Paramétrer les systèmes.

Conditions d'exercice

Moyens et ressources

- Matériels impliqués (analogique, numérique, informatique et H.F.).
- Documents techniques généraux (principalement en anglais). (grille d'affectation, synoptiques, documentations techniques, fiche technique de groupe ou d'orchestre, feuilles de mixage, ...).
- Informations et consignes orales (éventuellement en anglais).

Autonomie, responsabilité

- Encadrement de l'équipe son, et répartition des tâches affectées à chacun.

Résultats attendus

- Les installations réalisées sont ergonomiques et assurent la mise en sécurité du matériel.
- L'intégrité du signal est respectée (phase, synchronisme, jitter, normes de fichier, ...).

Tableau de détail des activités

Fonction N°3 : CAPTATION SONORE

La captation sonore consiste, en fonction des contraintes techniques, financières, juridiques et artistiques, à s'approprier des éléments sonores pour une diffusion immédiate ou future.

Activité : Capter le son

Contextes professionnels :

- Enregistrer le son en reportage ou en tournage.
- Enregistrer en studio.
- Capter le son pour des plateaux vidéo.
- Capter le son en spectacle vivant (concert, ...).
- Capter le son en postsynchro ou doublage.

Tâches associées :

- T3/1 : Analyser les éléments sonores à capter d'un point de vue qualitatif.
- T3/2 : Définir l'ensemble des traitements à appliquer aux différents signaux audio (balance, corrections...)
- T3/3 : Réaliser la prise de son et les vérifications nécessaires pendant l'enregistrement ou la diffusion : mise en oeuvre de l'ensemble des équipements son (notamment pour les appareils de mixage, les appareils d'enregistrement, les microphones, les appareils de contrôle...) afin d'assurer que les normes soient respectées, et que le rendu soit conforme au projet.
- T3/4 : Rédiger un rapport d'enregistrement, un rapport-son, des feuilles de piste...

Conditions d'exercice

Moyens et ressources

- Documents initiaux de la production.
- Documents techniques généraux (principalement en anglais).
- Informations et consignes orales (éventuellement en anglais).
- Une connaissance suffisante des moyens de prise de vues, d'éclairage, et de montage.
- L'ensemble des matériels de prise de son.
- Les éléments sonores.

Autonomie, responsabilité

- Obtention des qualités techniques et artistiques les mieux adaptées au produit, compte-tenu de la nature des sources sonores (niveaux, dynamique, spectre, timbre...), des contraintes acoustiques des lieux et de celles induites par tous les autres intervenants et matériels.
- En fonction des normes en vigueur, il s'agit de tirer le meilleur parti possible des performances et des limites du matériel utilisé, afin de fournir un produit qui puisse s'insérer techniquement et artistiquement dans l'environnement pour lequel il est prévu.
- Le travail de mise au point, effectué au cours de répétitions ou d'essais-son, peut donner lieu à la rédaction d'un script ou conducteur-son.
- Adaption à l'acoustique des lieux (voire sa correction).
- Gestion des moyens humains et matériels liés au plateau, à la scène ou au studio, pour ce qui relève de sa compétence..
- Travail en harmonie avec les autres professions de l'audiovisuel, les comédiens et les musiciens, tout en faisant respecter ses contraintes artistiques et techniques.

Résultats attendus

Une bonne qualité artistique et technique des signaux captés dans un respect des normes d'enregistrement et de diffusion.

Tableau de détail des activités

Fonction N°4 : TRAITEMENT, ET POSTPRODUCTION DU SON

Cette fonction intervient dans les conditions de postproduction (montage son, illustration sonore, mixage à l'image, mixage musique, ...), et/ou de direct (mixage plateau, sonorisation, mixage antenne ...).

Activité : Mixer les éléments sonores

Activités associées :

- Gérer les sources ;
- Monter ;
- Mixer ;
- Gérer les arrivées et les départs ;
- Gérer les effets ;
- Etalonner le mixage en fonction des destinations .

Tâches associées :

- T4/1 : Analyser les éléments sonores d'un point de vue qualitatif
- T4/2 : Préparer le mixage (rédaction de la feuille de mixage, balances, répétition, calage des sources ...).
- T4/3 : Gérer les ressources allouées et leurs contraintes (capacité de stockage, planning, parc matériel...)
- T4/4 : Réaliser le mixage selon les indications artistiques (ou du réalisateur et/ou du monteur) afin d'obtenir le rendu souhaité, tout en respectant les normes techniques fixées.
- T4/5 : Assurer la mise aux normes des signaux traités ou produits.

Conditions d'exercice

Moyens et ressources

- Documents initiaux de la production.
- Documents techniques généraux (principalement en anglais).
- Informations et consignes orales (éventuellement en anglais).
- L'ensemble des matériels impliqués.
- Les éléments sonores.

Autonomie, responsabilité

- Prise en compte de la demande artistique
- Sélection des passages enregistrés à conserver.
- Participation éventuelle au choix des sons et musiques.
- Prises de son complémentaires (postsynchronisation ou doublage, bruitage, effets, ...).
- Ecoute critique et contrôle du mixage dans les conditions prévues de diffusion (de multicanal à mono, à travers les codec, ...).
- Réalisation des PAD audio.
- Travail en harmonie avec les autres professions de l'audiovisuel, les comédiens et les musiciens, tout en faisant respecter ses contraintes artistiques et techniques.

Résultats attendus

Le mixage sonore réalisé correspond aux demandes artistiques et aux contraintes de diffusion.

Tableau de détail des activités

Fonction N°5 : DIFFUSION

Activité 5.1 : Mettre en place les réseaux d'ordres

Tâches associées :

- T5/1/1 : Réaliser en accord avec le réalisateur et les différents intervenants techniques la hiérarchisation du système d'ordre.
- T5/1/2 : Implanter le système d'ordre.
- T5/1/3 : Paramétrer les systèmes.

Conditions d'exercice

Moyens et ressources

- Documents de la production.
- Documents techniques généraux (principalement en anglais). (feuilles de patch, grilles d'affectation, synoptiques, documentations techniques, fiches techniques de groupe ou d'orchestre, feuilles de mixage, ...).
- Informations et consignes orales (éventuellement en anglais).
- Matériels impliqués (analogique, numérique, informatique et H.F.).

Autonomie, responsabilité

- Encadrement de l'équipe son, et répartition des tâches affectées à chacun.
- Fiabilisation du système d'ordre.
- Prévision de systèmes de secours (redondance du système, ...).

Résultats attendus

- Le bon fonctionnement du système d'ordre.
- Une hiérarchisation correcte de l'information.

Tableau de détail des activités

Fonction N°5 : DIFFUSION

Activité 5.2 : réaliser des sonorisations

Tâches associées :

- T5/2/1 : Analyser les éléments sonores d'un point de vue qualitatif.
- T5/2/2 : Corriger ou s'adapter à l'acoustique des lieux.
- T5/2/3 : Paramétrer les systèmes.
- T5/2/4 : Assurer la diffusion sonore.
- T5/2/5 : Sécuriser le matériel.

Conditions d'exercice

Moyens et ressources

- Documents de la production.
- Documents techniques généraux (principalement en anglais ; feuilles de patch, grilles d'affectation, synoptiques, documentations techniques, fiches techniques de groupe ou d'orchestre, feuilles de mixage, ...).
- Informations et consignes orales (éventuellement en anglais).
- Matériels impliqués (analogique, numérique, informatique et H.F.).

Autonomie, responsabilité

- Gestion des moyens humains et matériels liés au plateau, à la scène ou au studio, pour ce qui relève de sa compétence..
- Encadrement de l'équipe son, et répartition des tâches affectées à chacun.
- Travail en harmonie avec les autres professions de l'audiovisuel, les comédiens et les musiciens, tout en faisant respecter ses contraintes artistiques et techniques.
- Sécurité du public : niveaux sonores et accrochage des systèmes de diffusion.
- Respect artistique et technique du signal à diffuser (Balance, dynamique, absence de Larsens ...).

Résultats attendus

- Les modulations sonores sont diffusées en respectant au mieux l'intégrité artistique et technique de ces modulations.
- Le matériel est sécurisé.
- La législation sur les nuisances sonores est respectée.

Tableau de détail des activités

Fonction N°5 : DIFFUSION

Activité 5.3 : récupérer ou transférer les éléments sonores traités

Tâches associées :

- T5/3/1 : Analyser les éléments sonores d'un point de vue qualitatif.
- T5/3/2 : Assurer l'exploitation du matériel.
- T5/3/3 : Aligner la chaîne de diffusion audio et la mise aux normes des signaux.
- T5/3/4 : Assurer les conversions de format de fichier audio.
- T5/3/5 : Paramétrer au mieux les codec audio

Conditions d'exercice

Moyens et ressources

- Les éléments sonores traités et éventuellement les métadonnées associées.
- Les supports de diffusion (hertzien, satellite, réseaux (WAN, LAN) ...).
- Les systèmes de duplication et leurs supports.
- Documents de la production .
- Documents techniques généraux (principalement en anglais ; grille d'affectation, synoptiques, ...).
- Informations et consignes orales (éventuellement en anglais).

Autonomie, responsabilité

- Analyse des éléments sonores d'un point de vue qualitatif.
- En fonction des contraintes liées au vecteur de diffusion, respect de l'intégrité artistique et technique du signal (bande passante, débit, codec ...).
- Mise en place, en relation avec l'expéditeur ou le destinataire, des procédures d'échange de médias et de métadonnées dans les différentes phases de postproduction (mixage/montage), ou de contribution.

Résultats attendus

Le signal audio (et éventuellement les métadonnées associées) est récupéré, transmis, diffusé, ou dupliqué dans les meilleures conditions et dans le respect des normes utilisées.

Tableau de détail des activités

Fonction N°6 : GESTION ET ENTRETIEN

Activité 6.1 : Préparer et/ou assurer l'archivage des éléments sonores et méta-données d'une production

Tâches associées :

- T6/1/1 : Assurer un archivage organisé et documenté.
- T6/1/2 : Assurer la pérennité de l'archivage.

Conditions d'exercice

Moyens et ressources

- Les éléments sonores.
- Les métadonnées (feuilles de mixage, EDL, TC, Time line, automatisations ..).
- Documents de la production.
- Informations et consignes orales (éventuellement en anglais).

Autonomie, responsabilité

- Organisation et documentation de l'archivage

Résultats attendus

Les éléments sonores ainsi que leurs méta-données associées sont correctement archivés, et facilement réutilisables.

Tableau de détail des activités

Fonction N°6 : GESTION ET ENTRETIEN

Activité 6.2 : Garantir la sûreté de fonctionnement (Maintenance)

Tâches associées :

- T6/2/1 : Identifier l'origine d'une panne.
- T6/2/2 : Assurer un niveau 2 de maintenance (norme NF X 60-010).
- T6/2/3 : Procéder aux interventions d'urgences en cas d'un dysfonctionnement matériel ou logiciel.
- T6/2/4 : appliquer le plan d'entretien et de maintenance tel qu'il est défini avec le responsable de l'entreprise ou de la production et en tenir le journal.

Conditions d'exercice

Moyens et ressources

- Notices techniques.
- Maîtrise des appareils impliqués.
- Documents techniques généraux (principalement en anglais)..
- Informations et consignes orales (éventuellement en anglais).
- Appareils de maintenance et de mesure adaptés.
- Connaissance des normes et des signaux de base.

Autonomie, responsabilité

- Maintien aux normes les matériels.
- Remplacement ou contournement le matériel défectueux dans la chaîne sonore.
- Appels aux différents modes de maintenance (SAV, service de maintenance, Hot line, FAQ ...).
- Prévisions de renouvellement, d'évolution du matériel et des logiciels, et plans d'investissements.
- Gestion des équipements, des accessoires et des stocks de fongibles.

Résultats attendus

Les pannes sont prévenues, ou contournées dans des délais brefs, et les appareils sont maintenus aux normes.